

● **Audience**

**Le président de la République reçoit une délégation conjointe de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN**

Lire page 16

● **Sahara occidental**

**Le Maroc et la France perpétuent les pratiques coloniales**

Le Maroc et la France perpétuent les pratiques coloniales du 19e siècle, écrit *Le Soir d'Algérie* dans un article publié à la Une de son édition de ce mardi. Ignorant les résolutions des Nations unies sur la décolonisation du Sahara occidental, ces 2 pays semblent réintroduire un régime colonial, accompagné de ses injustices et atrocités. L'auteur souligne que l'Élysée a méprisé la légalité internationale en accordant des privilèges à ceux qui ne les méritent pas, dans un élan colonial manifeste, tout en défiant le Conseil de sécurité, dont la France est un membre permanent, ainsi que la justice européenne.

Lire page 3

● **EN**

**Tizi-Ouzou, une étape inédite pour les Verts**

Jamais l'équipe nationale n'avait posé ses valises à Tizi-Ouzou que ce soit en amical ou en match officiel. Elle s'est déjà produite à Oran, Annaba, Constantine, Blida, Tlemcen, Mascara et évidemment dans la capitale, mais jamais dans la ville des Genêts. Une anomalie qui sera réparée dans une dizaine de jours à l'occasion de la réception du Liberia pour le compte de la dernière journée des éliminatoires de la CAN.

Lire page 15

# L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie.dz

Mercredi 6 Novembre 2024

4 Jomada Al Oula 1446

N° 3730

13<sup>e</sup> Année

Algérie : 20 DA / 1 €

Disponibilité des produits de large consommation et lutte contre la spéculation

# L'engagement de l'Etat réitéré

● L'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité et à maîtriser les prix des produits de large consommation vient d'être réitéré en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs. Par la voix du ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, les pouvoirs publics semblent être intransigeants envers ce genre de pratiques malsaines en procédant à une stricte et rigoureuse application de la loi.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

PLF-2025

**Les députés satisfaits des mesures visant à diversifier l'économie nationale**

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont exprimé, mardi, leur satisfaction quant aux mesures d'ordre social et économique prévues dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, notamment celles visant à diversifier l'économie nationale et à drainer des investissements hors hydrocarbures.

Lire page 4

Réunion ministérielle du Groupe mondial pour l'énergie de fusion (Italie)

**Mohamed Arkab à pied d'œuvre à Rome**

Lire page 7

Cultures stratégiques

**Une feuille de route multisectorielle pour accompagner les investissements dans le Sud**

Une feuille de route multisectorielle a été élaborée, lundi, sur des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications.

Lire page 7

# 21 Echos du jour

Alger

## Arrestation de 8 individus et saisie d'une quantité de drogue

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé trois réseaux criminels et arrêté 8 individus avec saisie de plus de 15 000 comprimés psychotropes et de près de 2,5 kg de kif traité, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. «Les brigades de la police judiciaire relevant des circonscriptions administratives de Cheraga, Hussein Dey et Baraki ont traité, la semaine dernière, plusieurs affaires distinctes ayant permis l'arrestation de 8 individus activant dans des réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogues et de psychotropes». «Agissant sur informations faisant état d'individus s'adonnant au trafic de drogues et de psychotropes, les éléments de la police judiciaire ont procédé à l'identification des mis en cause». Après avoir coordonné avec le parquet territorialement compétent, «les mêmes éléments ont effectué plusieurs opérations policières qui se sont soldées par l'arrestation de 8 mis en causes (repris de justice) et la saisie de 2,452 kg de drogues (kif traité), 15 466 comprimés psychotropes, une somme d'argent de 325.700.000 centimes, des armes blanches prohibées et un motocycle». Les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent.



Médéa

## Un incendie dans un immeuble fait 11 victimes

Un incendie s'est déclaré, lundi soir, dans un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble du quartier Essalam, dans la commune de Médéa, causant 11 victimes de sexe féminin, âgées de 2 à 80 ans, qui ont été affectées par des troubles respiratoires et un état de choc.

Selon la Protection civile, cinq des victimes ont été évacuées vers le dispensaire de Mardj Chakir pour des soins d'urgence, tandis que six autres ont été transportées à l'hôpital de Médéa pour un suivi médical plus approfondi.

Les équipes de la Protection civile ont réussi à maîtriser les flammes, empêchant ainsi la propagation de l'incendie aux autres appartements de l'immeuble.

L'opération de recensement des dégâts matériels est toujours en cours, selon la même source. Les autorités locales continuent de surveiller la situation afin de garantir la sécurité des résidents et d'évaluer l'étendue des dommages.

Protection civile

## 52 morts et 1472 blessés en une semaine

Cinquante-deux personnes sont décédées et 1472 autres ont été blessées dans 1231 accidents de la circulation survenus durant la période du 27 octobre au 2 novembre à travers le pays, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla où 11 personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 688 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas de Constantine (281), Alger (248), et Mila (247). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 8547 interventions pour le sauvetage de 401 personnes en situation de danger et l'exécution de 7013 opérations d'assistance diverses.

Trafic de véhicules à El Oued

## 17 voitures récupérées et 11 arrestations

Dans une opération d'envergure menée par la brigade de lutte contre les crimes majeurs, la police de la wilaya d'El Oued a réussi à démanteler, la semaine écoulée, un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic international de véhicules. Cette opération, menée sous la surveillance du parquet compétent, a permis l'arrestation de 11 individus impliqués dans des activités illégales de contrebande de véhicules à travers les frontières. Les enquêtes de la brigade, relevant du service de la police judiciaire, ont permis non seulement d'identifier les membres de ce réseau mais également de récupérer 17 véhicules volés, destinés à être mis en circulation sur le territoire national. Ces véhicules avaient été modifiés pour effacer leurs caractéristiques techniques et leurs documents falsifiés dans le but de contourner les lois nationales. Outre la saisie des véhicules, l'opération a également permis

de confisquer plusieurs objets et sommes d'argent liés à cette activité criminelle, ajoute la DGSN, précisant que les enquêteurs ont mis la main sur une arme à feu de catégorie cinq, plus de quatre milliards de centimes, ainsi que des sommes importantes en devises étrangères. Par ailleurs, des billets contrefaits en dinars algériens, notamment des coupures de 1 000 DA, ont également été saisis. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal d'El Oued. Ils font face à plusieurs chefs d'accusation graves, notamment pour trafic international de véhicules au sein d'un réseau criminel transfrontalier, blanchiment d'argent, falsification et usage de faux dans des documents administratifs, ainsi que pour l'immatriculation illégale de véhicules en vue de leur circulation sur le sol algérien sans respect des réglementations en vigueur.

Sétif

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification des titres de transport d'une entreprise publique

La brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, a mis fin aux activités d'un réseau composé de trois individus qui se sont spécialisés dans la contrefaçon des titres de transport d'une société publique (tramway). L'opération policière s'est soldée par la saisie de tickets de transport contrefaits et d'équipements utilisés dans les opérations de falsification, soulignant que l'exploitation d'informations signalant

l'existence de ce réseau, constitué d'individus âgés entre 38 et 44 ans, falsifiant et écoulant les faux tickets, a donné lieu à une enquête approfondie. Les investigations menées sur le terrain ont permis l'identification et l'arrestation du principal suspect, avant que les enquêteurs ne découvrent l'implication de deux autres individus, également interpellés l'un après l'autre. La perquisition des domiciles des individus arrêtés a été effectuée après la délivrance

d'un mandat par le procureur de la République près le tribunal de Sétif. Il a été procédé à la saisie de tickets contrefaits, d'outils et d'équipements de copie et d'impression, ainsi que d'un ordinateur. Après finalisation des procédures d'enquête, les individus arrêtés ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente pour «faux et usage de faux» et «émission de titres contrefaits d'un établissement public à caractère commercial».

Relizane

## Cinq blessés dans un accident de la route à Merdja Sidi Abed

Cinq personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu, lundi, dans la commune de Merdja Sidi Abed (60km à l'est de Relizane). L'accident s'est produit sur la route nationale RN 4 dans la cité Benaissa-Zoubir dans la commune de Merdja Sidi Abed, suite au dérapage d'un véhicule qui s'est écrasé contre un poteau électrique, faisant 5 blessés à des degrés différents. Les éléments de la Protection civile relevant de l'unité secondaire d'Oued Rhiou sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés (âgés entre 38 et 70 ans), et les transférer vers les services des urgences médicales de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Francis d'Oued Rhiou. Les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

 <p><b>Quotidien National d'Information</b></p> <p>Edité par la Sarl Echo Medias Algérie</p>	<p><b>Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Directrice de la Rédaction</b> D' Lila Meraou</p> <p><b>Rédacteur en Chef</b> Mouloud Hamdi</p> <p><b>Directeur Technique</b> Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p><b>Administration et Publicité</b></p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p><b>Diffusion</b> : Ouest-Centre-Est</p> <p><b>Zigzag</b> Expresse</p> <p><b>Impression</b> : SIA</p>	<p><b>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</b></p> <p><b>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</b></p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>E-mail : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a></p>
---	--	--	--

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.



WWW.lechodalgerie.dz



E-mail : [echodalgerie@gmail.com](mailto:echodalgerie@gmail.com)



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie\_dz

## Disponibilité des produits de large consommation et lutte contre la spéculation L'engagement de l'Etat réitéré

L'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité et à maîtriser les prix des produits de large consommation vient d'être réitéré en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs.

Par la voix du ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, les pouvoirs publics semblent être intransigeants envers ce genre de pratiques malsaines en procédant à une stricte et rigoureuse application de la loi. Toujours dans le cadre des efforts déployés pour maîtriser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, l'Etat œuvre à la multiplication des grandes surfaces à travers des investissements nationaux et des partenariats étrangers. Le chef de l'Etat a, à nouveau, insisté auprès du gouvernement qu'il ne sera jamais toléré de créer la pénurie, pour quelque raison que ce soit, enjoignant à davantage de vigilance au niveau du ministère du Commerce pour lutter contre les lobbies de l'importation, qui tentent de faire chanter l'Etat, et ce, en retirant leurs licences et registres du commerce dès que leur implication est établie. Dans le même contexte, le président de la République a appelé à la préparation d'un décret présidentiel réglementant le commerce extérieur, y compris les opérations d'exportation, qui nécessitent de minutieuses études de faisabilité financière et économique du marché national et international, afin que l'exportation ne devienne pas une malédiction et une source de pénurie et de déséquilibre du marché national. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le



Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier. Ces engagements, qui sont prévus dans le programme du président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production écono-

mique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale.

T. Benslimane

### Sahara occidental

## Le Maroc et la France perpétuent les pratiques coloniales



Le Maroc et la France perpétuent les pratiques coloniales du 19e siècle, écrit *Le Soir d'Algérie* dans un article publié à la Une de son édition de ce mardi. Ignorant les résolutions des Nations unies sur la décolonisation du Sahara occidental, ces 2 pays semblent réintroduire un régime colonial, accompagné de ses injustices et atrocités. L'auteur souligne que l'Élysée a méprisé la légalité internationale en accordant des privilèges à ceux qui ne les méritent pas, dans un élan colonial manifeste, tout en défiant le Conseil de sécurité, dont la France est un membre permanent, ainsi que la justice européenne.

### Une lutte contre l'oubli

En s'appropriant le territoire d'un peuple de manière immorale, le Maroc et la France, en tant que colonisateurs, font revivre les pratiques du 19e siècle. Il est noté que la France a

toujours soutenu la colonisation du Sahara occidental par le Maroc depuis 1975, malgré les critiques. Le peuple sahraoui, quant à lui, continuera de s'opposer à ceux qui cherchent à le dépouiller de sa patrie pour des raisons mercantiles et illusives. Il est important de rappeler qu'en octobre, des avancées juridiques ont été réalisées en faveur des droits du peuple sahraoui. La Cour de justice de l'Union européenne a déclaré illégaux les accords commerciaux entre le Maroc et l'UE concernant les territoires sahraouis occupés. Cette décision historique réaffirme qu'il n'existe aucune souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, confirmant ainsi que ces territoires sont distincts du Maroc. Elle s'ajoute à la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye de 1975, qui avait déjà rejeté toute prétention de souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

PLF-2025

# Les députés satisfaits des mesures visant à diversifier l'économie nationale

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont exprimé, mardi, leur satisfaction quant aux mesures d'ordre social et économique prévues dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, notamment celles visant à diversifier l'économie nationale et à drainer des investissements hors hydrocarbures.

Lors d'une séance plénière consacrée au débat du PLF 2025, présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de membres du gouvernement, nombre de députés ont relevé que ce projet de loi prévoyait une série de mesures visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à poursuivre le renforcement de la croissance économique et du développement et à drainer des investissements créateurs de richesses hors hydrocarbures. A ce propos, le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelouahab Amrane, a salué les mesures contenues dans le projet de loi de finances et «la grande transformation positive» que connaît l'Algérie dans le domaine économique, aboutissant à l'émergence d'une industrie locale hors hydrocarbures qui devrait se développer grâce à ces nouvelles mesures. De son côté, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a estimé que le projet de loi tendait à améliorer les conditions sociales des citoyens et à renforcer le développement, se félicitant, à ce titre, des mesures visant à encourager et à protéger l'investissement local, à réduire la facture des importations et à lutter contre la fraude et la corruption. Le député Derradji Chadi (même formation politique) a, quant à lui, affirmé que le PLF 2025 «traduit la forte volonté politique de promouvoir l'économie nationale» à travers l'allocation d'un budget «considérable» pour la réalisation de divers projets. Le député Ali Mouilhi du Front de la justice et du développement (FJD) a estimé, pour sa part, que ce projet de loi intervenait dans le contexte de «la préservation du caractère social de l'Etat», tandis que le député Saïd Nefissi du Mouvement El-Bina a considéré que le budget alloué à ce projet de loi permettra de consolider les démarches de l'Etat, en vue de réaliser le développement social, appelant à investir davantage dans des domaines créateurs de richesses, à l'instar du tourisme. Le député Abdelkrim Aïd du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a, lui, appelé à accélérer la numérisation, notamment dans les secteurs des Finances et des



Douanes, et à conférer une plus grande transparence à la gestion des recettes et des dépenses. Le député indépendant Salem Zentar a, lui aussi, salué la teneur de ce PLF, notamment les dispositions visant à encourager les investissements hors hydrocarbures, particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie, appelant à «concrétiser ces programmes sur le terrain» et à poursuivre les efforts visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Le député indépendant Abdellah Chenini a estimé, quant à lui, que le PLF 2025 «consacre avec excel-

lence le caractère social de l'Etat», appelant à accélérer la numérisation des différents secteurs et saluant, au passage, les mécanismes mis en place en vue de rattraper le retard de développement dans certaines régions. Les séances de débat du PLF 2025, présenté, lundi par le ministre des Finances devant les députés, prendront fin, mercredi, avec l'intervention des présidents des groupes parlementaires et la réponse du ministre aux préoccupations des députés.

Zineb Ouzeriat / Ag.

Alger-OTAN

## Goudjil reçoit une délégation de l'AP-OTAN

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, mardi à Alger, une délégation du groupe spécial pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, ainsi que de la Commission de la démocratie et de la sécurité, et de la Sous-commission pour la résilience et la sécurité civile relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN). La délégation est dirigée par M. Marcos Perestrello, vice-président de l'AP-OTAN et président de la sous-commission des partenariats. Cette rencontre a permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur les principaux dossiers politiques, économiques et sécuritaires concernant la région méditerranéenne et sur les moyens de renforcer la coopération parlementaire régionale afin de relever les défis majeurs auxquels ses peuples sont confrontés. M. Goudjil a mis en exergue «les vertus de la culture méditerranéenne basée sur le dialogue, la coexistence pacifique et le partenariat, ainsi que sur le rejet de l'exclusion, de l'intolérance et du racisme», exprimant «son regret face aux dérives sécuritaires et éthiques qui ont marqué la région par la violence, le terrorisme, le colonialisme de peuplement, le génocide et les déplace-

ments forcés à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés». Il a salué «les initiatives de coopération et de coordination menées par les organisations parlementaires concernant la Méditerranée et a appelé à leur renforcement au bénéfice des peuples de la région des deux rives, ainsi qu'à la primauté des intérêts des peuples vulnérables et au respect des lois internationales, notamment du droit international humanitaire». Le président du Conseil a souligné «l'importance de l'implication accrue des parlementaires pour promouvoir le développement économique, considéré comme un moyen essentiel pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme violent, selon l'approche globale de l'Algérie issue de son expérience réussie dans l'éradication du terrorisme». Il a évoqué «les bases de l'édification de la nouvelle Algérie sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fondées sur un socle historique issu des principes de la Révolution de Novembre 1954, dont l'Algérie célèbre cette année le 70<sup>e</sup> anniversaire», ajoutant que «cette référence a donné naissance à une nouvelle révolution contre les anciennes pratiques et a instauré une nouvelle relance économique axée sur le savoir,

la diversité, l'innovation et la transition énergétique, tout en affirmant des valeurs humaines nobles telles que les droits des peuples et la souveraineté des Etats». M. Goudjil a rappelé également «les positions constantes de l'Algérie concernant les questions de sécurité et de climat en Méditerranée et au Sahel, ainsi que les solutions et approches équilibrées défendues par sa diplomatie sous la supervision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Il a, par ailleurs, affirmé que la stabilité de la Méditerranée et de l'Afrique «dépend de la résolution équitable des questions palestinienne et sahraouie, de l'arrêt des pratiques de tutelle et de la politique du double standard, ainsi que de la reconnaissance des dangers existentiels que représente un colonialisme obstiné en Afrique et dans le bassin méditerranéen». Il a, en outre, souligné l'importance de «soutenir l'égalité en matière de souveraineté, de respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et de garantir aux peuples leur droit à l'autodétermination». De son côté, M. Marcos Perestello a affirmé «l'exceptionnalité des circonstances régionales et internationales actuelles, ainsi que la spécificité des crises aux-

quelles la Méditerranée est confrontée, telles que les guerres, les conflits et le changement climatique». Il a assuré que l'Assemblée parlementaire de l'OTAN «œuvre pour le renforcement de la sécurité, la paix et la promotion des partenariats fructueux entre les Etats». M. Perestello a indiqué que «la visite de la délégation en Algérie reflète la volonté d'élargir la coopération et la coordination avec les pays influents du bassin méditerranéen, d'établir une résilience dans les relations entre l'OTAN et l'Algérie et de permettre des échanges de vues sur les questions d'intérêt commun, favorisant ainsi une meilleure compréhension des défis partagés et des questions liées à la sécurité des deux rives de la Méditerranée». Saluant la position exprimée par le Président du Conseil de la nation, «fondée sur une perspective historique objective», il a souligné que «les crises et les transformations rapides du contexte international renforcent le rôle central de l'Algérie dans le traitement des questions d'actualité et font de son partenariat, en tant que pays doté d'expériences de développement et de sécurité riches et réussies, un choix constructif».

Salah Moutchou / Ag.

AND

## Accompagnement spécial pour les étudiants et les porteurs de projets intéressés par la gestion intégrée des déchets

L'Agence nationale des déchets (AND) a consacré un programme prévoyant l'accompagnement des étudiants et des porteurs de projets intéressés par la gestion intégrée des déchets, a indiqué, mardi, un responsable à l'AND, soulignant que l'agence avait conclu, à cet effet, près de 30 accords avec les universités et les écoles supérieures. En marge d'une journée d'information sur «le développement durable et la gestion innovante des déchets urbains : défis et solutions», organisée par l'AND, en collaboration avec le Laboratoire de Recherche et d'Etude en Aménagement et Urbanisme, à l'Université des sciences et technologies (USTHB) Houari-Boumediène, Mme Akila Boudraa a fait savoir que l'Agence avait tracé «un programme national visant à accompagner

les étudiants des différentes universités nationales et écoles supérieures en matière de gestion et de valorisation des déchets, ainsi que dans leurs études et projets, outre la concrétisation de leur idées sur le terrain», relevant que «166 étudiants ont été encadrés au titre de l'année passée». «L'accompagnement des étudiants intervient en application des trente accords conclus par l'AND avec les différentes universités et écoles supérieures», a ajouté l'intervenante, précisant que d'autres accords seront prochainement conclus dans ce cadre. L'encadrement et l'accompagnement incluent, entre autres, l'élaboration d'études communes par l'Agence et les étudiants, en vue de développer des solutions aux problématiques liées aux déchets et l'association des étudiants aux

sorties, afin de leur permettre de découvrir de près l'activité de gestion des déchets. Par ailleurs, la journée d'information qui s'est déroulée en présence d'experts, de chercheurs, et d'acteurs locaux dans le domaine de la gestion des déchets, a permis d'exposer et de débattre les défis majeurs et les perspectives du domaine de la gestion des déchets en Algérie, en vue de parvenir à des solutions réalisables sur le terrain, outre la présentation des plus importantes techniques et moyens technologiques innovants de gestion durable. Dans sa communication sur «les technologies modernes d'enfouis technique et leur impact sur la gestion des déchets», la directrice du Laboratoire de Recherche et d'Etude en Aménagement et Urbanisme de l'USTHB, le

Pr Leïla Abbas Mansour, a affirmé que le tri des déchets contribuera à la réduction de leur volume au niveau des décharges publiques. Selon les explications fournis, cet événement intervient, conformément à la politique du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables relative à la promotion des différentes activités visant à optimiser la gestion intégrée des déchets. Evoquant d'autres mécanismes majeurs de gestion durable des encombrants, l'organisatrice de cette journée d'information, Mme Amel Baaziz a souligné, de son côté, la nécessité de créer des startups spécialisées dans le domaine de la gestion de ce type de déchets, assurant que ces dernières contribueront à la création d'emplois et au renforcement de l'économie circulaire en Algérie.

APN

# Arkab reçoit une délégation de l'AP-OTAN

Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, une délégation parlementaire conjointe de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (AP-OTAN), en visite en Algérie.

La délégation comprenait des parlementaires de la Commission sur la démocratie et de la sécurité (CDS) de l'Assemblée, conduite par Marcos Perestrello de Vasconcellos, et de la sous-commission sur la résilience et la sécurité civile, ainsi que du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM), présidé par Fernando Gutierrez.

## La sécurité énergétique, une préoccupation majeure

Au cours de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger, de représentants du ministère de la Défense nationale et de cadres du ministère, plusieurs domaines d'intérêt commun ont été abordés, tels que la sécurité énergétique aux niveaux méditerranéen et mondial, le développement des énergies nouvelles et renouvelables, notamment l'hydrogène vert, y compris les projets en cours et à venir, comme le projet du gazoduc d'hydrogène SoutH2 Corridor, qui reliera l'Algérie à l'Allemagne via l'Italie et l'Autriche, ou encore le projet intégré de production d'hydrogène vert et de ses dérivés en Algérie, avec exportation vers l'Espagne via les infrastructures existantes ou un nouveau gazoduc. Pour M. Arkab, la sécurité énergétique est devenue aujourd'hui une préoccupation majeure tant pour les pays producteurs que pour les pays consommateurs, en raison des défis liés à la croissance économique, aux situations géopolitiques, à la complexité des flux de transit, aux fluctuations des prix et aux dimensions de l'offre et de la demande, faisant de la sécurité énergétique un enjeu central des relations internationales.

## Construire un avenir énergétique durable

M. Arkab a ajouté que «l'Algérie est un pays producteur et exportateur principal d'énergie et que le concept de la sécurité énergétique signifie garantir la satisfaction de nos besoins énergétiques à long terme, tout en contribuant à la sécurité énergétique mondiale en assurant un approvisionnement régulier, stable et fiable en pétrole, gaz et autres sources d'énergie». S'agissant du développement des énergies renouvelables, le ministre a affirmé que l'Algérie œuvrait à équilibrer entre le développement de ses ressources naturelles et la préservation de l'environnement, en s'appuyant sur l'innovation comme pilier fondamental pour construire un avenir énergétique durable. Dans le cadre de son adhésion à la transformation énergétique sur les plans national et international, le programme national des énergies renouvelables dont la capacité totale atteindra 15 000 MW d'énergie photovoltaïque d'ici à 2035, a été lancé par le groupe Sonelgaz, qui vient d'entamer la réalisation de 3200 MW dans une première phase, selon M. Arkab. Le ministre a également exprimé la volonté de l'Algérie de devenir un hub énergétique régional, à travers le développement des interconnexions électriques et gazières ambitieuses avec l'Europe et les pays africains voisins, tels que les projets de raccordement électrique avec l'Europe et le gazoduc Transsaharien (TSGP), reflétant les



ambitions de l'Algérie en matière de renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la sécurité énergétique.

## «Le développement de l'hydrogène vert constitue une priorité pour le gouvernement algérien»

Par ailleurs, M. Arkab a souligné que «le développement de l'hydrogène vert constitue une priorité pour le gouvernement algérien qui vise à en faire un vecteur stratégique dans le respect de ses engagements climatiques et de son programme de transformation énergétique. L'Algérie dispose des atouts majeurs qui la positionnent comme un acteur régional clé dans ce domaine, notamment son potentiel solaire, et son vaste réseau de transport d'électricité et de gaz, ses importantes capacités en matière d'unités de dessalement d'eau et ses richesses minières». S'agissant de la protection des infrastructures, le ministre a réaffirmé l'importance capitale de la sécurité des installations énergétiques en Algérie, soulignant les efforts déployés pour renforcer les mesures de sécurité autour des infrastructures stratégiques, notamment dans les secteurs pétrolier et gazier. Des mesures de sécurité et de contrôle ont été mises en place dans le cadre d'un plan global visant à sécuriser et protéger les infrastructures énergétiques, s'appuyant sur une coordination entre les forces de sécurité publiques et les unités

de l'Armée nationale populaire (ANP), garantissant ainsi une approche cohérente et renforcée face aux menaces potentielles, a fait savoir M. Arkab.

## «Relever les défis mondiaux dans les domaines de l'énergie et de la sécurité»

D'autre part, le ministre a évoqué les axes de coopération fructueuse entre l'Algérie et l'OTAN, notamment en matière de sécurité des installations, de cybersécurité et de transfert de technologies de pointe. D'autres domaines de coopération potentiels ont également été abordés par le ministre, tels que la gestion des risques, la réponse aux situations d'urgence et le développement des compétences techniques à travers des programmes de formation avancés. «Ces rencontres constituent une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'OTAN, et témoignent de l'engagement de l'Algérie à œuvrer de manière coordonnée pour relever les défis mondiaux dans les domaines de l'énergie et de la sécurité», ajoute le communiqué. A noter que l'AP-OTAN offre un forum aux parlementaires des pays de l'OTAN, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en tant qu'espace pour discuter des questions politiques et sécuritaires et renforcer la coopération, notamment dans le domaine économique.

Akli Ousmaïli / Ag.

Déclaration finale les Etats membres de l'Union africaine

## La jeunesse africaine appelle les pays de l'UA à faire face aux défis du 21e siècle

La 4e édition du Forum de la jeunesse africaine, clôturée lundi soir à Oran, a appelé dans sa déclaration finale les Etats membres de l'Union africaine (UA) à s'impliquer dans les actions initiées par la Commission de l'UA. L'appel entend faire face aux défis auxquels est confronté le continent africain, notamment l'éducation et le développement des compétences de la jeunesse africaine qui constitue l'une des priorités auxquelles les gouvernements africains doivent accorder un intérêt particulier. Il est recommandé aussi de donner la priorité au développement d'une culture numérique inclusive, accessible, de qualité et résiliente, à la pensée critique et à l'innovation, appelant à assurer l'accès universel à une éducation de qualité en rendant l'enseignement

primaire, secondaire et tertiaire gratuit et obligatoire, en particulier dans les communautés rurales et mal desservies. En outre, la lumière a été faite sur la nécessité d'adopter une politique qui reconnaisse les compétences comme base du mérite académique et de l'emploi, y compris l'expérience acquise par le biais du bénévolat et des stages professionnels, tout en investissant dans une éducation de qualité qui met l'accent sur la formation et le perfectionnement des enseignants. Les participants au Forum de la jeunesse africaine ont aussi appelé à permettre la participation des jeunes à la prise de décision et à la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse (CAJ) pour s'assurer que les voix des jeunes soient entendues dans l'élaboration de l'avenir de

l'Afrique. A ce propos, il est exigé de soutenir le processus de révision de la Charte africaine de la jeunesse, conformément à la stratégie d'engagement des jeunes adoptée afin d'inclure des sujets nouveaux et innovants pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes. Et comme le monde connaît une transformation numérique, le Forum a insisté, entre autres, à ce que les pays africains travaillent à combler le fossé numérique en investissant dans les infrastructures technologiques et en garantissant un accès à l'internet à tous les jeunes du continent, en particulier dans les zones rurales. L'intégration des compétences numériques dans les systèmes éducatifs et la promotion de la cybersécurité pour protéger les jeunes des menaces en ligne, sont les autres

exigences à adopter, tout en optimisant le potentiel de l'économie numérique.

## Abdelmadjid Tebboune honoré

A cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été honoré par les participants pour la réussite du Forum et le soutien qu'il apporte à la jeunesse africaine. Le président du Conseil supérieur de la jeunesse a également honoré le représentant de la Commission de l'Union africaine, Elwad Elmi Mohamed, et les ministres de la Jeunesse et des Sports Abderrahmane Hammad, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi.

Cherif Oulaârvi

Algérie Poste

## Mise en garde contre les fausses pages sur les réseaux sociaux et les SMS frauduleux

Algérie Poste (AP) a mis en garde ses clients contre des imposteurs qui diffusent, en son nom, de fausses pages électroniques et des SMS frauduleux à des fins d'escroquerie. «Algérie Poste appelle ses clients à la plus grande vigilance face à des pages électroniques et des SMS frauduleux. Ces imposteurs tentent de tromper les clients d'AP en diffusant des informations mensongères sous le nom de l'entreprise à des fins d'escroquerie». Dans ce cadre, Algérie Poste «demande à ses clients de faire preuve de la plus grande vigilance et de ne pas interagir avec ces conte-

nus trompeurs», relevant qu'il est «fortement recommandé de ne jamais fournir d'informations sensibles telles que les identifiants de comptes postaux et encore les informations liées à la carte Edahabia». Algérie Poste rappelle ses clients que «les seules applications officielles sont BaridiMob et ECCP, et pour la communication par SMS, l'identifiant 'ALG Poste' est l'unique expéditeur». «Dans le but de sensibiliser davantage ses clients, Algérie Poste a lancé une vaste campagne de sensibilisation, du 24 au 26 septembre 2024, sous le slogan : -En toute sécurité, votre sécurité est

notre priorité-», rappelle l'entreprise, précisant que «cette initiative vise à renforcer la culture de l'utilisation sécurisée des services de paiement, notamment la carte Edahabia et l'application BaridiMob». Cette campagne a également pour objectif de «guider les utilisateurs vers des pratiques sécurisées, afin de les prémunir contre les fraudes électroniques». Algérie Poste «se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne physique ou morale impliquée dans l'usage frauduleux de ses applications ou services».

APN

# Poursuite des débats autour du projet de la loi de finances 2025

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont poursuivi, ce mardi en séance plénière, les débats autour du projet de loi de finances 2025, (PLF) présenté la veille par le ministre des Finances, Laziz Faïd.

La séance, présidée par le vice-président de l'APN, Barbara El Hadj Cheikh, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement. Selon le projet de loi, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%, selon les prévisions du projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, passant à 40.850,54 mds DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41 859,30 mds DA (308,13 mds USD) en 2027. De plus, les dépenses budgétaires devraient se situer à 16.794,61 milliards DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 (LF), tandis que les recettes budgétaires devraient s'améliorer en 2025 de 3,5% par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8.523,06 mds DA tirée essentiellement par l'évolution de 9%

des recettes fiscales. Le PLF 2025 comprend aussi de nouvelles mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen et l'amélioration de son cadre de vie d'une part, et la promotion de l'investissement et l'appui à l'économie nationale d'autre part, et dont la proposition d'autoriser le Trésor public à émettre des titres «sukuk souverains», permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'Etat. Il est aussi question d'autoriser les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et des services, notamment dans le domaine de la santé et les voyages et la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Sihem Afir / Ag.



## Algérie - Royaume-Uni Londres organise un forum sur les opportunités d'investissement

Un forum sous le slogan : «Algeria is open for Tourism» (l'Algérie est ouverte au tourisme), a été organisé par l'ambassade d'Algérie à Londres, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), en présence de spécialistes et tour-opérateurs algériens et britanniques. Ouverte lundi à Londres, cette rencontre qui intervient en marge de la Foire internationale du tourisme et regroupant le gotha mondial du tourisme, a constitué une opportunité pour le directeur général de l'Artisanat au ministère du Tourisme, Choukri Benzarour, et la directrice à l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), Mme Habiba Bouguerroumi, pour présenter tous les aspects liés au développement de ce secteur. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Noureddine Yazid, qui a présidé l'ouverture de ce forum, a placé les repères cardinaux présidant au renouveau de ce créneau en Algérie en présence du représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby ainsi que la présidente de l'ABBC, Lady Olga Maitland. La réélection du Président Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat permettra de poursuivre l'ambitieux programme de réforme économique devant libérer le pays de la dépendance des hydrocarbures et diversifier ses sources de revenus. L'ambassadeur a expliqué que l'amélioration du climat des affaires et les mesures incitatives prises par le gouvernement constituent des atouts supplémentaires de nature à encourager davantage d'investissements en provenance du Royaume-Uni, précisant que le développement du tourisme figure parmi les priorités. Mieux encore, il est considéré comme un moteur essentiel pour la diversification de l'économie, a-t-il souligné. Noureddine Yazid a émis l'espoir que le Royaume-Uni et l'Algérie, qui partagent une coopération bilatérale historique et riche, étendent leurs liens au secteur du tourisme, dans lequel les professionnels britanniques jouissent d'une réputation mondiale hors-pair. Ensemble, «nous pouvons libérer le potentiel touristique de l'Algérie et créer un partenariat durable au bénéfice des deux pays», a-t-il affirmé en conclusion, avant de céder la parole à Mme Maitland qui a qualifié l'Algérie de pays aux régions magiques, citant particulièrement Djanet, pour l'avoir personnellement visitée. La présidente de l'ABBC a loué les efforts du gouvernement algérien pour développer le secteur du tourisme et promouvoir la destination Algérie, évoquant notamment les mesures visant à faciliter et alléger la procédure d'obtention du visa et la multiplication des agences touristiques. A ce propos, la directrice à l'AAPI, Mme Bouguerroumi, est allée dans

le détail, et son exposé appuyé par des fiches signalétiques, a porté sur les atouts touristiques du pays, les incitations législatives qui encouragent les investissements étrangers et les garanties offertes aux investisseurs. Les plans du gouvernement pour construire sept nouveaux pôles touristiques et élargir 224 zones touristiques du pays ont été présentés à cette occasion. Dans sa communication le directeur général au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Choukri Benzarour, a abordé l'héritage culturel et les opportunités d'investissement dans ce domaine ainsi que la stratégie de développement du secteur touristique. Deux panels de discussion ont été, ensuite, organisés, le premier pour donner la parole aux invités et leur permettre de soulever et débattre des questions qui, à leurs yeux, entravent ou ralentissent l'élan pour développer ce secteur et le second consacré aux expériences personnelles de professionnels britanniques et algériens spécialisés dans la desserte Algérie. Dans le premier segment, les panelistes ont échangé sur l'énorme potentiel dans ce secteur ainsi que sur la richesse et la diversité des sites touristiques algériens et sur les types de tourisme en offre. Dans le second panel, les intervenants, en majorité des patrons d'agences touristiques ont focalisé sur les insuffisances qui gagneraient à être corrigées pour rehausser davantage l'image que se fait l'étranger de l'Algérie et encourager le touriste à y revenir. Les questions de la maîtrise de la langue anglaise, notamment par les guides, et du paiement par carte bancaire sont revenues dans plusieurs interventions. Répondant à ces préoccupations, l'ambassadeur a convenu de l'importance de la langue comme vecteur de communication ou encore de la carte bancaire comme outil de négoce, mais estimé qu'ils ne constituent en aucun cas des facteurs handicapants. Il a également donné l'exemple des pays d'Amérique latine où la non-maîtrise de la langue anglaise ne les empêche pas d'être des destinations touristiques très prisées et de pays développés qui privilégient, à ce jour, l'argent liquide. En conclusion, il a été relevé l'intérêt de constater l'apport positif de ressortissants établis en Grande-Bretagne qui se sont lancés, à titre individuel ou en groupes, dans l'aventure de promouvoir la destination Algérie à travers les réseaux sociaux, en créant des pages et des chaînes Youtube, dédiées à la beauté du pays. Enfin, il convient de signaler qu'en marge du Forum, l'ambassade d'Algérie à Londres a organisé une exposition de produits artisanaux et du terroir ainsi que des tenues traditionnelles représentant toutes les régions du pays.

A. A.

## Pour faciliter leur transit La DG des Douanes appelle les voyageurs à utiliser sa plateforme numérique

La Direction générale des Douanes (DGD) a appelé, dans un communiqué, les voyageurs entrant en Algérie ou sortant via les frontières terrestre, maritime et aérienne à utiliser sa plateforme numérique pour faciliter leur transit. Les services des Douanes assurent, à travers leur plateforme numérique, les déclarations, en ligne, de monnaie et d'objets à valeur ainsi

que les titres de passage en douane (TPD) des véhicules, en plus d'autres services. En vue de bénéficier de ces services, la direction appelle les voyageurs à l'ouverture d'un compte électronique, en accédant au portail électronique du nouveau système d'informations des Douanes algériennes <https://alces.douane.gov.dz>.

Après l'ouverture du compte électronique, les voyageurs peuvent accéder, à distance, aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie et d'objets de valeurs. Les Douanes algériennes ont lancé ces services numériques à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale.

## Commerce Zitouni réitère l'engagement de l'Etat à maîtriser les prix du café

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a rappelé, ce mardi à Constantine, où il effectuait une visite de travail, l'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité et à maîtriser les prix des produits de large consommation, notamment le café. M. Zitouni a réitéré, dans ce contexte, l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs qui ont dérégulé le marché du café et qui, a-t-il souligné, ont été «localisés». Le ministre a ajouté, dans ce contexte, que l'Etat sera «intransigeant» et que la loi sera «appliquée dans toute sa rigueur», rappelant à cet égard que les dispositions du décret exécutif n° 24-279 du 20 août 2024 fixant le plafonnement du prix de café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail, étaient exécutées «à la lettre». M. Zitouni a également annoncé, dans ce cadre, que l'importation de ce type de produits, en particulier du café, sera désormais accessible à des opérateurs publics, à l'image du Groupe Agro-Industrie (AGRODIV). Toujours dans le cadre des efforts déployés pour maîtriser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, l'Etat œuvre à la multiplication des grandes surfaces à travers des investissements nationaux et des partenariats étrangers. Il a fait savoir, à ce propos, que plusieurs marques internationales ont émis le souhait d'intégrer le marché algérien. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations avait auparavant inauguré le Salon national de la production et de l'exportation qui réunit plus de 120 exposants à la salle Ahmed-Bey (Zénith).

M. El Hadi

Réunion ministérielle du Groupe mondial pour l'énergie de fusion (Italie)

# Mohamed Arkab à pied d'œuvre à Rome

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, prend part, aujourd'hui à Rome (Italie), à la réunion ministérielle du Groupe mondial pour l'énergie de fusion (WFEG) relevant de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Lors de cette réunion, qui se tiendra au siège du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le ministre sera accompagné de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz et du Commissaire à l'énergie nucléaire (COMENA). Cette réunion de haut niveau, qui sera co-présidée par la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, et le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, verra la participation de nombreux politiques et représentants des pays participants, de savants, de chercheurs, et de directeurs exécutifs d'entreprises mondiales spécialisées dans le domaine de l'énergie, ainsi que des entrepreneurs et investisseurs et autres. L'objectif de cette réunion est «d'échanger les vues sur les stratégies adoptées pour accélérer le développement et l'expérimentation de l'énergie de fusion, et de débattre des questions prioritaires liées aux cadres politiques et financiers, au progrès technologique, aux processus de commercialisation et de coopération internationale en vue de développer

cette technologie prometteuse afin de fournir l'énergie à faible émission de carbone pour répondre aux besoins croissants en matière de développement». Plusieurs panels seront organisés sous les thèmes : «Énergie de fusion: état des lieux et perspectives» et «Coopération internationale et partenariats public-privé : ouvrir la voie à l'énergie nucléaire de fusion», et autres. L'accent sera mis sur la réalité du paysage mondial de l'énergie de fusion, le progrès réalisé dans les secteurs public et privé, et sur la coopération entre les pays et les industriels, outre les avancées technologiques, scientifiques et en ingénierie, ainsi que l'évolution des infrastructures dans le domaine de l'énergie de fusion. «Le gouvernement italien qui assure la présidence du «G7» en 2024, focalise sur le développement des sciences et des technologies de l'énergie de fusion et les défis mondiaux liés au renforcement de la sécurité énergétique et du développement économique, et s'engage à faire avancer le programme de la recherche sur l'énergie de fusion sur la scène internationale».

Moussa O.



## Cultures stratégiques

# Une feuille de route multisectorielle pour accompagner les investissements dans le sud

Une feuille de route multisectorielle a été élaborée, lundi, sur des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications. Cette décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, afin de répondre aux besoins liés aux projets de développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, en présence des ministres des Finances, Laaziz Faïd, de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki. Ont également assisté à cette réunion les walis d'Adrar, de Timimoun, d'Illizi, d'El Menéa, de Ouargla et de Touggourt, ainsi que des cadres des ministères concernés, des représentants d'entreprises publiques et d'institutions telles que Sonelgaz, Algérie Télécom, l'Agence nationale des Ressources hydrauliques (ANRH), le Fonds national d'investissement (FNI), les directeurs des instituts techniques concernés, de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) et de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Cherfa a rappelé les objectifs fixés par le président de la République en matière d'autosuffisance en blé dur et de développement des cultures stratégiques, soulignant la nécessité d'accélérer le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et de les désenclaver. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, le ministre a indiqué que la concrétisation des investissements

avait débuté au niveau de 94 exploitations agricoles dans les wilayas du Sud, et que certaines d'entre elles étaient déjà entrées en phase de production. Afin d'aplanir les difficultés enregistrées, le ministre a affirmé que lors des débats tenus durant la réunion, il a été décidé d'accorder «la priorité» aux wilayas du sud en termes d'affectations financières destinées au raccordement des exploitations agricoles à l'énergie. S'agissant des crédits bancaires, M. Cherfa a indiqué avoir eu, dimanche, une séance de travail avec le ministre des Finances et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), lors de laquelle il a été convenu d'associer toutes les banques publiques au financement des investissements agricoles, soulignant que chaque banque prendra en charge une région précise. Par ailleurs, toutes les Compagnies d'Assurance publiques seront aussi associées à l'opération d'assurance des exploitations agricoles, a-t-il souligné, relevant que toutes ces mesures seront concrétisées dans les semaines à venir. Il a également été convenu de former des commissions locales multisectorielles pour définir les priorités de chaque wilaya, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires, a ajouté le ministre. Ces démarches, dira M. Cherfa, sont à même d'établir la confiance avec les investisseurs, affirmant que l'Etat assure les moyens nécessaires à la réussite du programme des cultures stratégiques. Il a, à ce propos, rappelé les projets de réalisation de 350 centres de proximité de stockage d'une capacité de 50 000 quintaux/centre (capacité totale de stockage atteignant 17,5 millions de quintaux), et de 30 silos de stockage de céréales à long terme. Concernant les centres de proximité de stockage, le ministre a fait état de 311 centres en cours de réalisation dont les premiers seront réceptionnés en février 2025, tandis que les entreprises char-

gées de la réalisation des 36 centres restants seront connues «prochainement».

### De nouveaux investissements agricoles dans le Sud

M. Cherfa a également fait savoir que 51 centres de proximité de stockage, parmi les centres prévus, se trouvent dans les wilayas du Sud. Concernant les silos, dont la capacité de stockage est d'un million de quintaux/silo, le ministre a précisé que les démarches pour choisir les entreprises de réalisation sont en phase d'achèvement. Trois de ces silos seront réalisés dans le Sud, à Adrar, Ouargla, et El Menéa. Dans son allocution, le ministre des Finances a fait état d'affectations financières considérables allouées au profit du secteur agricole pour atteindre les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la promotion de l'investissement agricole par la mise en valeur des terres et leur octroi dans le cadre de la concession, l'électrification rurale, la réalisation des routes et des pistes agricoles, l'extension des surfaces irriguées ainsi que la mobilisation des ressources en eau nécessaires. Dans ce cadre, le ministre a précisé que les wilayas du Sud avaient bénéficié d'enveloppes financières considérables dans le secteur des routes, à travers un programme en cours pour la réalisation de 103 projets. Intervenant à cette occasion, M. Rekhroukh a indiqué qu'un travail était en cours pour la réhabilitation des routes nationales et de chemins de wilaya ainsi que l'ouverture de nouvelles pistes dans le Sud, à l'instar de la route relative au projet «Baladna» dans la wilaya d'Adrar. De son côté, M. Derbal a affirmé que l'Algérie disposait des moyens permettant de trouver des solutions pour l'approvisionnement en eau des projets agricoles dans les wilayas du Sud. Pour sa part, M. Triki a fait

savoir que son département ministériel s'emploiera à trouver les solutions adéquates pour assurer des réseaux de télécommunications au niveau des exploitations agricoles, précisant que le recours aux satellites figure parmi les solutions efficaces. Lors de cette réunion, un exposé du ministère de l'Agriculture a été présenté sur les grands projets dans le domaine du développement des cultures stratégiques, faisant observer qu'en sus du projet «Baladna» de production de lait en poudre et du projet du groupe italien «Best Food» (BF) de production de céréales et de légumineuses, plusieurs autres projets structurants sont actuellement en phase de lancement. Il s'agit, notamment d'un projet du groupe Ceval dans les wilayas d'El Menéa, de Ouargla et de Ghardaïa, sur une superficie totale de plus de 285 000 hectares (ha), pour la production de betterave sucrière et une unité de transformation d'une capacité de 505 000 tonnes/an, ainsi que la production d'autres cultures stratégiques. Il s'agit également d'un projet de l'entreprise «Tafadis», filiale de Madar Holding, dans les wilayas de Ouargla et de Touggourt, sur une superficie de plus de 20 000 ha, pour la production de betterave sucrière et une unité de transformation d'une capacité de 60 000 tonnes/jour, avec un objectif de production de 720 000 tonnes/an, en plus de la production d'autres cultures stratégiques dans le cadre du programme de rotation des cultures. Il s'agit, entre autres, d'un projet d'investissement algéro-saoudien dans la commune de Hassi El Gara, dans la wilaya d'El Menéa, sur une superficie de 20 000 ha, pour la production agricole et l'élevage du bétail. Il est, en outre, question d'investissements dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois dans la filière de l'aviculture et des cultures stratégiques, au niveau de la wilaya d'Adrar.

N. I.

Boumerdès

# Distribution de 98 % des contrats de concession agricole demandés

La wilaya de Boumerdès a enregistré, à ce jour, la distribution de près de 98% des contrats de concession agricole aux agriculteurs et investisseurs concernés, sur un total de plus de 4300 demandes exprimées, a-t-on appris, hier auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

« Actuellement, il ne subsiste que 2% de demandes en cours de traitement, en vue de la distribution des contrats les concernant avant la fin 2024 », a indiqué la directrice locale de l'ONTA, Fella Adjar, à l'issue de la cérémonie de remise de 50 contrats de concession au siège de la wilaya. « Les contrats distribués s'ajoutent à d'autres accordés précédemment, alors que les services de la wilaya s'attèlent au parachèvement du traitement et régularisation de la situation de la totalité des demandes exprimées pour la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession », a indiqué la wali Fouzia Naâma, dans une déclaration à la presse. « L'opération de distribution des contrats de concession est désormais quasi-achevée dans la wilaya », s'est-elle félicitée. La durée de validité des contrats de concession accordés aux agriculteurs et aux

investisseurs est de 40 ans, renouvelable à compter de la date de remise du document, a précisé la wali. La distribution de ces contrats s'inscrit dans le cadre du décret exécutif N° 21-432, visant à assurer la sécurité alimentaire nationale dans diverses filières agricoles, notamment les cultures agricoles de large consommation, outre l'assainissement et l'organisation du foncier agricole, la facilitation du travail des investisseurs agricoles et la réunion des conditions propices au relèvement du rendement agricole, a-t-elle souligné. Selon la wali, ces contrats sont de nature à permettre aux agriculteurs concernés de bénéficier des avantages et facilitations accordés par l'Etat dans le domaine, dont les crédits bancaires, l'acquisition d'équipements, le forage de puits d'irrigation, le raccordement à l'électricité et l'accompagnement des services concernés.



Cancer de la prostate

## Campagne de dépistage au CHU de Beni Messous

Une campagne de dépistage du cancer de la prostate, intitulée « Novembre bleu », est organisée par le service d'immunologie médicale du CHU Issad-Hassani de Beni Messous durant le mois de Novembre, ciblant les hommes de 40 ans et plus. « Cette campagne est la première du genre pour notre service et se déroule le long de ce mois, tous les jours de la semaine hormis les week-ends, de 8h à 15h. Les citoyens qui se présentent bénéficient d'un bilan gratuit du dosage prostatique », a expliqué le coordinateur du service, Ismaïl Saïdi. Il a précisé que lorsque le bilan s'avère positif, le patient est orienté vers le service

d'urologie du même établissement hospitalier pour des examens poussés et si nécessaire, vers le service de cyto-anatomopathologie (anapathes) pour y effectuer une biopsie. « Tout est fait ici et les moyens humains et matériels sont réunis pour la bonne marche de cette campagne. De plus, il y a une parfaite collaboration entre les trois services cités en plus de celui de la Radiologie centrale où tous les équipements sont fonctionnels », a assuré le même intervenant. Par conséquent, le service qu'il coordonne est « en mesure d'accueillir le plus grand nombre de citoyens, y compris en provenance d'autres

wilayas », a-t-il ajouté, faisant savoir que durant la journée du dimanche marquant le lancement de cette opération, plus d'une centaine de personnes s'est fait dépister. Outre l'âge, M. Saïdi a tenu à sensibiliser la gent masculine sur d'autres facteurs de risques pour un éventuel cancer de la prostate, tels que les antécédents familiaux, les douleurs prostatiques et l'incontinence urinaire, avant de préciser que « les patients déjà diagnostiqués ne sont pas concernés par cette campagne et ont un parcours de soins ordinaire ».

Houda H.

Infos de Médéa

## Des dispositions pour la réussite de la campagne labours-semailles

Des dispositions ont été prises à Médéa pour faciliter l'accès des céréaliculteurs aux semences et engrais et garantir la réussite de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024/2025, a indiqué, hier un responsable à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Berrouaghia. En plus de l'ouverture du guichet unique dès le mois d'août, afin de permettre aux céréaliculteurs de s'approvisionner en semences et en engrais, les agriculteurs dépourvus d'actes de propriété de terrain agricole ont la possibilité désormais de bénéficier du crédit « Rfig » et pouvoir, ainsi, financer le travail de leur terre, a fait savoir le directeur de la CCLS, Walid Benattallah, en marge du lancement de la campagne labours-semailles à partir de la commune de Sidi Naâmane, à l'Est de Médéa. « Pour avoir accès à ce type de financement, il est exigé une simple fiche signalétique établie par la chambre de l'agriculteur sur la base d'un procès-verbal de constat élaboré par la subdivision agricole que le concerné va déposer auprès du guichet unique de la coopérative et se faire livrer la quantité de semences ou d'engrais dont il a besoin », a-t-il expliqué. « Cette mesure permet de prendre en charge une partie des frais de financement des labours-semailles, en particulier pour les agriculteurs qui ont quelques difficultés de trésorerie et peinent à se lancer sur le terrain », a ajouté Benattallah. Le directeur de la CCLS a révélé, la mise à la disposition des céréaliculteurs de 192 000 quintaux (qx) de semences et 13 000 qx d'engrais, en plus de la mobilisation de plus de 2250 tracteurs et 180 semoirs. La Direction des Services agricoles (DSA) s'est fixée comme objectif d'emblaver une superficie de 130 000 hectares (ha), dont 100 000 ha réservés à la culture de blé dur, selon les chiffres communiqués par le DSA par intérim, Rachid Kermezli. Une superficie de 3032 ha est consacrée en outre à la culture des légumineuses, avec la réservation de 1382 ha pour le pois-chiche, 1200 ha aux fèves, 350 autres hectares pour la culture des lentilles et le reste, soit 100 ha, pour les petits pois, a souligné le DSA.

### Formation dans la sécurité dans les tunnels et sur les lignes ferroviaires

Une formation accélérée consacrée à la sécurité et la prévention à l'intérieur des tunnels et sur les lignes ferroviaires a débuté au siège de l'unité d'intervention secondaire de la Protection civile

d'Ouzera, à l'Est de Médéa, a-t-on appris, hier auprès de la Direction locale de la Protection civile. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne destiné à renforcer les échanges d'expériences en matière de prévention et de gestion des risques au niveau de ce type d'infrastructures, a expliqué le chargé de la communication de la Protection civile de Médéa. Des officiers issus de 14 directions de la Protection civile participent à cette formation encadrée par des experts étrangers spécialisés dans la prévention et la gestion des risques, et qui s'étalera jusqu'au 7 Novembre, a-t-il ajouté. L'organisation de ce stage de perfectionnement vise à partager l'expérience acquise par certains pays membres de l'Union européenne dans la prise en charge des accidents survenus à l'intérieur des tunnels ou sur des lignes ferroviaires. La formation permettra également aux officiers participants d'acquérir de nouvelles connaissances, d'apprendre comment gérer ce genre d'accidents et les moyens de prévention susceptibles d'aider à éviter des catastrophes et d'enregistrer des pertes humaines en cas d'accidents impliquant des véhicules légers, des camions poids lourds, des trains de transport de voyageurs ou de marchandise.

### Des projets d'AEP et de gaz naturel à Berrouaghia et Zoubiria

Des projets d'alimentation en eau potable (AEP) et d'alimentation en gaz naturel ont été mis en service à travers les communes de Berrouaghia et de Zoubiria, à l'Est de Médéa. Un réservoir d'eau potable d'une capacité de 4000 m<sup>3</sup> a été mis en service dans la commune de Berrouaghia, après des travaux de réhabilitation, renforçant, ainsi, l'alimentation en eau potable des foyers de cette localité. Un autre réservoir d'eau localisé à Gouia, l'une des principales agglomérations urbaines de la commune de Zoubiria, a également été mis en service. Par ailleurs, 570 foyers répartis entre les agglomérations urbaines secondaires d'Ain Kerma, El Hamada et Oum Ettine, dans la commune de Djouab, à l'Est du chef-lieu de wilaya, ont été raccordés au réseau local de distribution de gaz naturel. Une enveloppe d'un montant de 80 millions de dinars a été consacrée à la réalisation de ce projet, selon les explications fournies par la Direction de l'énergie.

Abdellah Bayadha

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE  
DE LA WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR  
Cité Administrative 18 février à Bordj Badji Mokhtar  
-NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 002350089901389

**AVIS D'INFRUCTUEUSITE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES**  
**DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/2024**

**INTITULE DE L'OPERATION :**  
**REALISATION DE 300 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS INDIVIDUEL TYPE F3 A BORDJ BADJI MOKHTAR AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

En vertu des dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023, et au articles 40-82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; la Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° 02 / OPGI-BBM /2024 paru dans la presse: 'L'Echo d'Algérie et الوسيط المغربي' En date du 25 septembre 2024 déclare l'infiructueusité au projet :

**REALISATION DE 150/300 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS INDIVIDUEL TYPE F3 A LA COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR AU TITRE DE L'EXERCICE 2023) répartis comme suit :**

- Lot N° 01 : Réalisation de 76 Logements Publics Locatifs à BBM.
- Lot N° 02 : Réalisation de 74 Logements Publics Locatifs à BBM.
- Lot N°03: Réalisation des Réseaux Divers (Assainissement, AEP) Aménagement extérieur et éclairage publics de 150 logements publics locatifs à BBM.

Comme suit :

**1- Lot N° 01 : Réalisation de 76 Logements Publics Locatifs à BBM.**

Soumissionnaire	NIF	Note Globale	Montant de l'offre en TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai « mois »	Critère de choix
Infructueux : Aucune offres n'est qualifiée.						

**2- Lot N° 02 : Réalisation de 74 Logements Publics Locatifs à BBM.**

Soumissionnaire	NIF	Note Globale	Montant de l'offre en TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai « mois »	Critère de choix
Infructueux : Aucune offres n'est qualifiée.						

**3- Lot N° 03 : Réalisation des Réseaux Divers (Assainissement, AEP) Aménagement extérieur et éclairage publics de 150 logements publics locatifs à BBM.**

Soumissionnaire	NIF	Note Globale	Montant de l'offre en TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai « mois »	Critère de choix
Infructueux: Lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.						

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics compétente dans le délai de (10) dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des leurs offres.

L'Echo d'Algérie : 06 11 2024

Anep : 2416 034 988

Bordj Bou-Arréridj

# La protection du cheptel contribue efficacement à la sécurité alimentaire du pays

Les participants à la 3<sup>e</sup> édition du séminaire vétérinaire «El Mokrani» de Bordj Bou-Arréridj, intitulé, cette année, «Rôle du vétérinaire dans le développement économique durable», ont souligné, la nécessité de protéger le cheptel pour contribuer efficacement à la sécurité alimentaire nationale.

La chaîne de sécurité alimentaire, dans laquelle le produit animalier occupe une place de choix, «nécessite la mise à disposition de médicaments et de tout ce qui a trait à la préservation du cheptel», a indiqué Aziza Bakhouche, vétérinaire, notant que de telles rencontres «encourageront les éleveurs à préserver ce produit économique vital». Pour sa part, le vétérinaire Moncef Bouzaouia de Tunisie, a souligné, dans son intervention, «l'importance de la vaccination pour éviter la propagation de toute épidémie» et abordé «les comportements que le vétérinaire doit adopter pour éviter d'être un facteur de propagation de la maladie lors de la visite d'une ferme infectée». Le Dr Hossam Ahmed Abdellatif, professeur de nutrition animale à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université du Caire (Egypte), a fait savoir, de son côté, que de telles rencontres «contribuent à sensibiliser au rôle du vétérinaire dans la préservation de la santé humaine et animale en même temps». Il a ajouté, à ce propos, que le rôle du vétérinaire «ne se limite pas à la protection du bétail, mais

contribue aussi à la préservation de la santé des consommateurs». L'objectif de ces séminaires est de «renforcer la coopération et les contacts entre les spécialistes dans le domaine de la médecine vétérinaire, d'échanger des connaissances et des expériences, ainsi que de promouvoir ce domaine par une série de conférences sur les nouveaux développements de la recherche», a déclaré, quant à lui Rafik Baghoura, président du séminaire, qui a ajouté que c'est également «une occasion d'élargir les horizons et d'acquiescer de nouvelles connaissances à même de fournir de meilleurs soins au bétail». Organisé par l'Association vétérinaire El-Biban, en coordination avec l'Inspection vétérinaire et la Direction des Services agricoles, sous le patronage du wali de Bordj Bou-Arréridj, Kamel Nouicer, la rencontre a réuni des vétérinaires algériens et des spécialistes dans le domaine de la protection animale venus d'Egypte, de Tunisie et d'Inde, qui ont donné des conférences et animé des ateliers sur la prévention des maladies chez les bovins, les ovins et les volailles.



Sétif

## Cinquante nouveaux postes de formation au grade d'aide-soignant de santé publique

La wilaya de Sétif s'est vu attribuer 50 postes de formation paramédicale supérieure au grade d'aide-soignant de santé publique, au titre de la nouvelle saison de formation 2024-2025, a-t-on appris, auprès de la Direction de la Santé. La responsable du bureau de l'information et de la communication de cette direction, Rima Boussouar, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les nouvelles places pédagogiques pour cette formation spécialisée d'aide-soignant de santé publique sont destinées à ren-

forcer l'encadrement paramédical au sein de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en santé mentale et psychiatrie d'Aïn Abessa (Nord de Sétif). Un concours sur épreuves sera ouvert, pour le pourvoi des nouveaux postes pédagogiques, le 30 Novembre à l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif, a-t-elle ajouté, poursuivant que les inscriptions ont débuté le 30 octobre pour se poursuivre pendant 15 jours. Les candidats retenus seront appelés à suivre une formation

de deux ans sanctionnée par un diplôme, a encore indiqué Mme Boussouar, précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Santé visant à répondre aux besoins des établissements de santé en matière de personnel paramédical, et à remédier à des manques ressentis dans ce domaine. Pour rappel, le secteur

de la Santé a bénéficié, en août dernier dans la wilaya de Sétif, d'un renfort en personnels constitué de 216 paramédicaux (promotion 2024) dans différentes spécialités. Il s'est notamment s'agit de 137 infirmiers de santé publique, 38 manipulateurs d'appareils d'imagerie médicale, 21 sage-femmes et cinq médecins du travail.

Khenchela

## Lancement des travaux de réalisation et d'extension des réseaux d'assainissement de dix quartiers de Chechar

Des travaux de réalisation, d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement des dix quartiers de la commune de Chechar, wilaya de Khenchela, viennent d'être lancés, apprend-on auprès du président d'APC de cette collectivité locale, Nacer Belgroune qui a précisé qu'il s'agit des cités du centre de la commune de Chechar, El Badr, Trouche Ali-El Gharbi, Ligh-Rabah, Frijo, Kafra-Ali, Selmania-Ahmed, 490 Logements» et 11-Décembre, ajoutant que l'enveloppe financière mobilisée pour ces projets atteint 65 mil-

lions de DA. Ces projets seront exécutés dans des délais allant de 45 jours à quatre mois et l'intégralité des lots des travaux seront réceptionnés et mis en service au cours du premier trimestre de 2025, conformément aux dispositions des cahiers des charges. Le président de l'APC de Chechar a indiqué qu'à terme, ces projets contribueront à préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie des habitants de cette collectivité locale et à endiguer les risques de contamination par les maladies à transmission hydrique.

Oum El Bouaghi

## Réception du dernier lot d'équipements du nouvel hôpital d'Aïn M'lila

Un dernier lot d'équipements du nouvel hôpital de 240 lits d'Aïn M'lila (Oum El Bouaghi) a été réceptionné, a révélé un cadre de la Direction de wilaya de la Santé. Le dernier lot, fruit d'un investissement public de 34 millions de dinars, est constitué d'équipements de buanderie, a indiqué M. Souheil Belhatem, inspecteur à la Direction de la Santé. Pas moins de vingt lots d'équipements, notamment de stérilisation, de radiologie, d'ophtalmologie et d'analyses médicales, ont été réceptionnés, auparavant, par le nouvel hôpital d'Aïn M'lila pour un montant total d'un milliard de dinars, selon le responsable, qui a affirmé que la construction de cette nouvelle structure de santé, baptisée du nom du martyr Mostefa Ben Boulaïd est «entièrement achevée.» L'hôpital n'attend plus que l'acquisition de générateurs électriques».

Constantine

## L'EHS Daksi-Abdessalem doté de quatre générateurs de dialyse

L'Établissement hospitalier spécialisé en urologie et transplantation rénale de la cité Daksi-Abdessalem de la ville de Constantine vient d'être doté de quatre nouveaux générateurs de dialyse, a indiqué la directrice locale de la santé, Mme Linda Boubguira. L'acquisition de ces équipements, destinés à améliorer la prise en charge des malades concernés, s'inscrit dans le cadre des efforts visant la modernisation des prestations sanitaires assurées par cet EHS considéré comme un pôle sanitaire d'excellence en uro-néphrologie, a souligné Mme Boubguira. Les générateurs de dialyse constituent l'équipement phare du processus de prise en charge des patients concernés, a expliqué la même source qui a rappelé la détermination du ministère de tutelle à promouvoir et à améliorer les différents services de santé assurés par cet établissement spécialisé. Dans ce cadre, la même responsable a fait part de la relance de l'activité de transplantation rénale de concert avec l'Agence nationale des greffes (ANG), indiquant que le cahier des charges relatif à l'acquisition d'équipement médical destiné à cette activité a été déjà élaboré.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE SETIF**  
**DAÏRA DE AIN-AZEL**  
**COMMUNE DE AIN-LAHDJAR**  
**- NIF : 098419185155611**

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Vu la loi n°23-12 du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; L'ordonnateur de la commune DE AIN-LAHDJAR, DAÏRA DE AIN-AZEL WILAYA DE SÉTIF, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2024, relatif à l'opérations citée ci-dessous Publié le : 17/10/2024 à travers KAWALISSE et LES ECHOS DE L'EST, qu'à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du : 31/10/2024, appliquant les critères prévus dans les cahiers des charges il a été décidé d'attribuer les projets comme suit :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT TTC (DA)	DELAIS	NOTE TECHNIQUE (60/100)	CRITERES
ETUDE ET REALISATION DES FORAGES AU NIVEAU DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE • Lot N° 01 : Etude et réalisation un forage à Sidi Laft	SELMANE LAHCEN entreprise de forage et travaux ruraux 166191000661110	15.145.368.00	04 MOIS	90	Moins disant qualifié techniquement
ETUDE ET REALISATION DES FORAGES AU NIVEAU DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE • Lot N° 02 : Etude et réalisation un forage à Ouled H'mida	KANOUN ALI EGTPH 195619080028531	14.256.200.00	120 JRS	90	
ETUDE ET REALISATION DES FORAGES AU NIVEAU DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE • Lot N° 03 : Etude et réalisation un forage à Dhaoua		14.256.200.00	120 JRS	71	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les journaux nationaux et cela conformément à l'article N°56 De la loi 23-12 et l'article N°82 du décret N°15/247.

## Ghardaïa

# Près de 58 000 quintaux de céréales engrangés

Une production de 57 800 quintaux (q) de différentes variétés de céréales a été réalisée dans la wilaya de Ghardaïa au titre de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Une superficie de 1426 hectares (ha) a été consacrée à la céréaliculture, qui englobe 10 694 exploitations agricoles versées dans cette culture stratégique à travers 10 communes de la wilaya, a-t-on signalé. La plus grande surface agricole, à savoir 1395 ha a été réservée au blé dur, tandis qu'une superficie de 31 hectares a été consacrée au blé tendre, a expliqué le chargé des statistiques à la DSA, Djabrit Khaled. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le succès de cette campagne, dont notamment du matériel agricole, des camions pour l'acheminement de la récolte vers les centres de collecte des céréales, selon la même source. Les mêmes services ambitionnent au titre de la prochaine saison agricole l'extension de la superficie agricole destinée aux cultures céréalières, à travers l'attribution des terres agricoles par la concession, l'aménagement de nouveaux périmètres agricoles destinés aux investisseurs sur une surface globale de 20 500 hectares, en sus de la construction de huit autres centres de stockage de céréales d'une capacité globale estimée à 300 000 quintaux, a-t-il fait savoir. Il s'agit aussi de raccorder plus de 258 exploitations et périmètres agricoles au réseau d'électrification de 416,64 km, et l'ouverture des pistes agricoles sur une distance de 350 km, a indiqué le même responsable.

Hadj Messaoud



## Naâma

## Ouverture de 298 postes dans la formation spécialisée d'aides-soignants

Les offres de formation dans le secteur de la santé ont été consolidées, dans la wilaya de Naâma, par l'ouverture de pas moins de 298 postes pédagogiques au titre de la session 2024 de la formation spécialisée d'aides-soignants de la santé publique. L'ouverture de ces postes de formation paramédicale intervient en application des décisions du ministère de tutelle visant le renforcement des infrastructures de santé publique, hospitalières ou de proximité, a fait savoir le responsable des annexes de formation paramédicale à la DSP, Abderrahim Azrar. Trois spécialités ont été

sélectionnées en s'appuyant sur les besoins des infrastructures de santé de la wilaya, à leurs têtes celle d'aides-soignants de la santé publique avec 220 postes, dont 20 sont affectés à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de psychiatrie de Ain Sefra, en plus de 40 postes d'auxiliaires de puériculture et 38 postes d'assistants dentaires, a annoncé le même responsable. Ces postes de formation ont été répartis à travers 5 établissements publics hospitaliers et l'ensemble des établissements de santé de proximité (polycliniques, centres de santé et salles de soins), implantés

dans les daïras de Naâma, Mecheria, Ain Sefra, Moghrar, Mekmen Benamar et Asla, a-t-on précisé. La formation, prévue au niveau de l'Institut de formation paramédicale de Naâma et son annexe de Mecheria, est ouverte aux candidats ayant le niveau de 3e année secondaire, toutes filières confondues, sachant que la sélection des postulants sera opérée sur la base de critères relatifs au classement du concours, programmé le 30 de ce mois de novembre, qui comprend des examens en lien avec la formation paramédicale, a-t-on expliqué de même source.

## Adrar

## Plus de 60 participants au 4<sup>e</sup> Salon de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Plus de 60 participants, représentant des opérateurs et professionnels publics et privés, prennent part à la 4<sup>e</sup> édition du Salon de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ouvert lundi à Adrar, ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation, qui se tient quatre jours durant au théâtre en plein air, vise à rapprocher les instances et organismes concernés par l'accompagnement et la fourniture des équipements et matières premières et des techniques agricoles, des opérateurs agricoles d'Adrar et des wilayas voisines, leur permettant de nouer des partenariats pour relever le challenge du développement de l'agriculture saharienne, notamment les cultures stratégiques, a indiqué le commissaire du Salon, Mohamed Habib Bekakra. Le salon, qui a drainé de nombreux visiteurs surtout des opérateurs, prévoit l'exposition d'une panoplie de produits par les entreprises économiques

spécialisées dans la production de dattes, les intrants agricoles, les matériels de labours, d'irrigation et d'énergie, en plus d'avoir aménagé des stands dédiés à faire connaître les organismes d'appui, des offices professionnels et des instituts spécialisés, dont l'École supérieure d'agronomie saharienne et l'université d'Adrar. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la wilaya d'Adrar, Diab Bousmaât, a salué l'organisation de ce type de manifestations, s'inscrivant dans le cadre des directives et démarches des hautes instances du pays concernant la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, avant d'émettre le vœu de voir ce salon contribuer à l'accompagnement des opérateurs agricoles dans la région en vue d'atteindre les objectifs escomptés.

Kadiro Frih

## Ouled Djellal

## 40 participants au salon régional de l'artisanat

Un salon régional de l'artisanat et des métiers traditionnels réunit, depuis samedi à Ouled Djellal, 40 artisans venus de différentes régions. Le wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, accompagné du directeur du tourisme et de l'artisanat et de plusieurs responsables locaux, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation organisée dans le cadre de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Initié par la Chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination

avec la Direction du tourisme et la direction des moudjahidine, le salon se poursuivra jusqu'au 10 novembre, selon Moussa Boucherit, directeur du tourisme, qui a indiqué que la manifestation permettra aux visiteurs de faire l'acquisition de produits artisanaux, tels que les produits en laine, des tissus, des dérivés de la datte, des pâtes traditionnelles, des plantes ornementales et autres. Pour sa part, Riad Bouzerna, directeur de la Chambre de l'artisanat, a souligné que l'objectif de cette manifestation est de mettre en valeur le tra-

vail et le savoir-faire des artisans en créant à leur intention un espace pour qu'ils puissent commercialiser leurs produits. Les stands aménagés dans le cadre de ce salon offrent l'occasion aux visiteurs de découvrir l'artisanat propre aux différentes régions rurales ainsi que celui de la femme au foyer, en plus d'ouvrages et de publications en relation avec le patrimoine de la région et sa participation à la lutte pour la liberté durant la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

## Ouargla

## Production prévisionnelle de plus de 727 000 quintaux de dattes

Une récolte de 727 490 quintaux (q) de dattes est attendue pour cette campagne agricole dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Les prévisions de la DSA tablent ainsi sur une récolte de plus de 405 851 quintaux de dattes de la variété Deglet Nour et de plus de 448.445 q de variété Ghars, suivie de la Degla-Beida avec une récolte de 9320 q, et de 108 874 q de diverses autres variétés, a détaillé la cheffe de service de la production et d'appui technique à la DSA, Fatiha Boubekri. Pas moins de 366 900 q de dattes ont été cueillis depuis le lancement de la campagne de récolte lancée au mois d'août dernier, a relevé la responsable. Mme Boubekri a fait part, en outre, de la mise en terre depuis le mois de mars dernier, dans le cadre du développement et du rajeunissement du patrimoine phénicicole, de 523 611 plants de palmiers sur une superficie de 4760 hectares dans différents périmètres agricoles de la wilaya. Etant une des régions phénicicoles du pays, la wilaya de Ouargla compte plus de 1,2 million de palmiers, dont 1,1 million de palmiers productifs.

Année de formation paramédicale 2024/2025

## Plus de 130 nouveaux postes pédagogiques à Djanet

Un total de 134 nouveaux postes pédagogiques dans la formation paramédicale ont été ouverts lundi au titre de la nouvelle session de formation 2024/2025 dans la wilaya de Djanet, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé. La formation paramédicale, abritée par le lycée Ibn al-Nafis du quartier Zelouaz, au chef-lieu de la wilaya, concerne trois spécialités, à savoir aides soignants de santé publique, auxiliaires de puériculture et assistants dentaires a indiqué le directeur local de la Santé, Abdelaziz Kehila. L'ouverture de cette nouvelle année de formation paramédicale dans la wilaya de Djanet vise le rapprochement des citoyens de la région de ce type de formation, qui était auparavant organisée à l'Institut de formation paramédicale de la wilaya de Tamanrasset, a-t-il expliqué. L'initiative permettra d'offrir aux jeunes des zones reculées notamment, des opportunités de formation en paramédicale, et leur épargner les longs déplacements vers d'autres instituts de formation, a fait savoir le responsable. Les établissements de santé seront mis à la disposition des nouveaux apprenants pour leur permettre d'effectuer des stages pratiques durant leur cursus de formation, a assuré M. Kehila.

# Arrêter de fumer : les trois méthodes les plus efficaces, selon des chercheurs

Une analyse approfondie conduite par des chercheurs de l'Université du Massachusetts Amherst a mis en évidence trois approches particulièrement efficaces pour aider les fumeurs à arrêter : la varénicline, la cytisine et la cigarette électronique à la nicotine.

## La varénicline, un substitut efficace, mais limité

La varénicline, commercialisée sous les noms Champix ou Chantix, agit en reproduisant partiellement les effets de la nicotine sur le cerveau, réduisant ainsi le plaisir associé au tabac. Cette molécule, qualifiée d'agoniste partiel, aide à diminuer les envies de fumer sans procurer le même niveau de satisfaction que la nicotine. Cependant, sa disponibilité est limitée dans plusieurs pays, notamment en raison de problèmes de production.

## La cytisine : une alternative naturelle prometteuse

D'origine végétale, la cytisine fonctionne de manière similaire à la varénicline en bloquant les récepteurs nicotiques, ce qui atténue les symptômes de sevrage. Bien qu'elle soit accessible dans certains pays, sa distribution reste restreinte où elle n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché.

## La cigarette électronique à la nicotine : un soutien efficace, mais controversé

Les cigarettes électroniques contenant de la nicotine augmentent notablement les chances de succès par rapport aux méthodes traditionnelles de sevrage, avec environ 14 % d'utilisateurs réussissant à arrêter sur le long terme. Ce chiffre est plus élevé que les 6 % observés chez ceux qui tentent d'arrêter sans aucune aide. Néanmoins, malgré son efficacité, cette méthode suscite toujours des débats en raison de son impact incertain sur la santé à long terme.

## Les thérapies de substitution nicotinique (TSN) : une combinaison gagnante

Les TSN, qui allient un patch à libération lente à des produits à action rapide (gommes, pastilles, sprays), se montrent aussi efficaces pour le sevrage. Cette combinaison, lorsqu'elle est appliquée de manière soutenue, augmente le taux de succès en passant à environ 12 % des utilisateurs. L'accompagnement médical et psychologique renforce encore ces résultats, aidant les fumeurs à tenir sur le long terme grâce à un suivi adapté et des encouragements réguliers.

## Un accompagnement personnalisé pour maximiser les chances de succès

Les chercheurs insistent sur l'importance d'associer un soutien comportemental aux traitements. Ce suivi, qu'il



soit médical ou psychologique, joue un rôle clé pour les fumeurs, en renforçant leur motivation et en les aidant à surmonter les moments de doute. En partageant ces résultats, les experts espèrent sensibiliser davantage de

professionnels de santé et de fumeurs aux solutions les plus efficaces pour arrêter de fumer, et ainsi contribuer à la réduction des maladies liées au tabagisme.

Neïla M.

## La capacité à tenir cette posture serait l'indicateur de vieillissement le plus fiable, selon une étude



Alors que les chutes sont la principale cause de blessures chez les adultes de 65 ans et plus, des chercheurs américains estiment qu'une posture bien spécifique serait un bon indicateur de vieillissement. Dans le monde, l'espérance de vie augmente du fait de différents facteurs comme l'amélioration des soins de santé et du niveau de vie. Mais «le vieillissement est souvent associé à un handicap et à de multiples problèmes de santé», présentent des chercheurs de la Mayo Clinic, aux États-Unis. Ces derniers précisent que cela entraîne un déclin des capacités mentales et physiques. Parmi les signes révélateurs d'un vieillissement, on peut noter un changement de démarche ou une perte musculaire, que l'on connaît dans des cas plus importants sous le terme de sarcopénie. Comme le précisent les chercheurs, «un bon équilibre, une bonne force musculaire et une démarche efficace contribuent à l'indépendance et au bien-être des personnes âgées». En effet, «les chutes accidentelles sont la principale cause de blessures chez les adultes de 65 ans et plus». Il est donc primordial de repérer les premiers signes pour une prise en charge adaptée. Aussi, ils ont constaté que «la capacité d'une personne à rester debout sur une seule jambe est un indicateur plus révélateur du vieillissement que les changements de force ou de démarche». Leurs résultats sont publiés dans la revue *Plos One*.

**Tester son équilibre sur une jambe aiderait à mesurer le vieillissement**  
Pour en arriver à ces résultats, les chercheurs se sont basés sur un panel de 40 personnes âgées de plus de 50 ans. Ces dernières «ont été soumises à des tests de marche, d'équilibre, de force de préhension et de force des genoux», détaillent les chercheurs. En ce qui concerne les tests d'équi-

libres, les participants devaient successivement garder l'équilibre en se tenant «sur les deux pieds avec les yeux ouverts, sur les deux pieds avec les yeux fermés, sur la jambe non dominante avec les yeux ouverts et sur la jambe dominante avec les yeux ouverts». Les tests duraient 30 secondes chacun. Les chercheurs ont constaté que «la capacité à se tenir debout sur une jambe, en particulier la jambe non dominante, a montré le taux de déclin le plus élevé avec l'âge».

## Les chercheurs conseillent de s'entraîner à tenir sur une jambe pour travailler l'équilibre

Dans un communiqué, Kenton Kaufman, auteur principal de l'étude et directeur du laboratoire d'analyse du mouvement à la Mayo Clinic explique que «l'équilibre est une mesure importante car, en plus de la force musculaire, il nécessite l'intervention de la vision, du système vestibulaire et des systèmes somatosensoriels». Il convient de préciser que les systèmes somatosensoriels permettent de percevoir et de traiter diverses informations permettant de conserver l'équilibre. Le spécialiste souligne que «Si vous avez un mauvais équilibre, vous risquez de tomber, que vous soyez en mouvement ou non. Les chutes constituent un risque grave pour la santé, avec de graves conséquences». Alors, que faire pour travailler son équilibre ? Le Dr Kaufman conseille de se tenir sur une jambe pendant 30 secondes. «En se tenant sur une jambe, on peut s'entraîner à coordonner ses réponses musculaires et vestibulaires pour maintenir un bon équilibre. Si vous pouvez vous tenir sur une jambe pendant 30 secondes, vous vous en sortez bien», a-t-il précisé dans le communiqué.

## Un implant oculaire restaure la vue à des personnes malvoyantes, atteintes de DMLA

Science Corporation, concurrent de Neuralink a dévoilé les premiers résultats d'un essai clinique pour un implant oculaire à même de restaurer la vision de personnes malvoyantes. Elon Musk et sa société Neuralink n'ont qu'à bien se tenir ! Le principal concurrent de la firme, Science Corporation, vient de dévoiler des résultats préliminaires plus qu'encourageants dans le domaine des interfaces cerveau-ordinateur et de l'homme augmenté. Baptisé PRIMA et implanté directement sous la rétine, l'implant oculaire de Science Corporation a permis, selon les résultats annoncés, de restaurer la vision de patients malvoyants atteints d'une forme avancée de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Pour resituer les choses anatomiquement, rappelons que la macula est la partie centrale de la rétine qui nous permet de voir en détail. La forme la plus fréquente de la dégénérescence maculaire liée à l'âge est la forme sèche, qui implique un rétrécissement de la rétine accompagné d'une accumulation de protéines colorées à l'intérieur de celle-ci. Elle évolue lentement (plusieurs années), mais inévitablement, vers l'atrophie géographique (ou AG), caractérisée par une perte cellulaire dans certaines zones de la rétine. Concrètement, les personnes atteintes perdent une partie de leur vision, principalement au

niveau de la partie centrale du champ visuel, avec une zone floue et/ou assombrie. Conduire, reconnaître les visages ou même lire peut devenir difficile, sinon impossible et dangereux.

## L'implant PRIMA, comment ça marche ?

C'est là qu'entre en jeu l'implant oculaire de Science Corporation. Concrètement, celui-ci est placé sous la rétine, et convertit les images captées en un signal stimulant les cellules rétinienne encore fonctionnelles, lesquelles envoient ensuite les informations au cerveau via le nerf optique. Pour fonctionner, cet implant nécessite en parallèle le port de lunettes spéciales puisque dotées d'une caméra externe qui capte les images de l'environnement et les transmet, sans fil, à l'implant oculaire. En clair, cette nouvelle technologie pallie la dégénérescence rétinienne en composant avec les cellules saines restantes. L'amélioration de la vision a été particulièrement impressionnante, puisque, en moyenne, les participants ont pu lire 4,6 lignes de plus (soit 23 lettres) sur le tableau de test optométrique (les fameuses lettres de plus en plus petites, appelées échelle Monoyer), par rapport à leur vision sans implant. Un participant a même pu lire 11,8 lignes de plus. En outre, l'acuité visuelle naturelle des participants est restée stable, preuve que l'insertion de l'implant n'a pas causé de dommages supplémentaires à leur rétine. Comme en témoigne la vidéo publiée par la firme, certains participants ont pu lire un texte avec aisance, et même remplir des mots croisés grâce à leur implant. L'étude devrait se poursuivre jusqu'en février 2026. «Les résultats constituent une étape importante dans le traitement de la cécité causée par l'atrophie géographique due à la dégénérescence maculaire liée à l'âge», a déclaré le coordinateur scientifique de l'étude, le professeur Frank Holz, professeur d'ophtalmologie à l'Université de Bonn, dans un communiqué. «Pour la première fois, il a été possible de restaurer une vision normale dans une rétine qui s'est détériorée en raison de la dégénérescence maculaire liée à l'âge», s'est-il félicité. L'étude a été présentée au 24<sup>e</sup> Congrès Euretina, congrès européen des spécialistes de la rétine, en septembre 2024.



## Meta offre ses modèles d'IA Llama aux agences gouvernementales américaines



La société a annoncé qu'elle aiderait les États-Unis à rivaliser avec la Chine. Le géant technologique Meta a récemment annoncé la mise à disposition de ses modèles d'intelligence artificielle (IA) Llama aux agences gouvernementales et aux entrepreneurs travaillant sur la sécurité nationale. Plus d'une douzaine d'entreprises du secteur privé, qui collaborent avec le gouvernement américain, figurent parmi les bénéficiaires de cette initiative. Parmi eux, on retrouve des poids lourds de l'industrie tels qu'Amazon Web Services, Oracle et Microsoft, ainsi que des entrepreneurs de la défense comme Palantir et Lockheed Martin. Oracle, par exemple, se servira de Llama pour synthétiser les documents de maintenance des avions, permettant ainsi aux techniciens de diagnostiquer plus rapidement et précisément les problèmes. De leur côté, Amazon Web Services et Microsoft utiliseront Llama pour soutenir les gouvernements en hébergeant les modèles sur leurs solutions cloud sécurisées pour les données sensibles.

## Une rivalité avec la Chine en toile de fond

Au-delà des États-Unis, Meta fournit également un accès similaire à Llama aux gouvernements et entrepreneurs du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Selon Bloomberg, ces partenariats sont une tentative de rivaliser avec la Chine dans la course mondiale à l'IA. Dans un billet de blog, Nick Clegg, le Président des Affaires mondiales de Meta, a suggéré que ces collaborations aideront les États-Unis à se mesurer à la Chine. Il a affirmé : «Nous croyons qu'il est dans l'intérêt de l'Amérique et du monde démocratique que les modèles open source américains excellent et réussissent face aux modèles de la Chine et d'ailleurs». En tant qu'entreprise américaine prospère grâce à l'esprit entrepreneurial et aux valeurs démocratiques, Meta entend jouer son rôle pour soutenir la sécurité, la sûreté et la prospérité économique des États-Unis et de ses alliés les plus proches.

## Palestine

# Un collectif d'intellectuels lance une initiative «Tribunal de Ghaza» pour mieux dénoncer les violations de l'entité sioniste

Un collectif d'intellectuels regroupant des défenseurs des Droits de l'Homme, des représentants de médias et des anciens rapporteurs onusiens ont lancé, lundi à Londres, une initiative intitulée «Tribunal de Ghaza», en vue d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les graves violations des Droits de l'Homme commises à l'encontre des Ghazaouis, en proie à une agression sioniste depuis plus d'un an, selon des médias sur place.

Le Tribunal de Ghaza a été créé principalement pour enquêter et évaluer les violations graves des Droits de l'Homme et de crimes internationaux, y compris de génocide, commis par l'entité sioniste après le 7 octobre, ont déclaré les initiateurs de ce projet aux médias. Précisant que cette initiative est indépendante, les initiateurs ont ajouté que le Tribunal vise également à «attirer l'attention de la communauté internationale sur les graves violations des Droits de l'Homme commises à l'encontre du peuple palestinien». Le Tribunal de Ghaza «devra mener ses travaux en toute transparence, fonctionner en toute indépendance et sans subir les contraintes des cercles de pouvoir internationaux, et mener à bien son mandat dans un délai réalisable», ajoute-on. Les initiateurs ont, en outre, noté que «le Tribunal de Ghaza a pour objectif d'offrir un cadre alternatif pour les violations des Droits de l'Homme que les institutions judiciaires internationales, telles que la Cour pénale internationale (CPI) et la Cour internationale de Justice (CIJ), ne sont pas en mesure de traiter en raison d'influences politiques ou d'un délai trop long pour clore les affaires», faisant remarquer que «le Tribunal de Ghaza ne se substituera pas à la CPI et à la CIJ, mais il va les soutenir». Soulignant, enfin, que les débats porteront sur les dimensions de la crise humanitaire à Ghaza, sur l'absence de responsabilité pour les crimes de guerre commis par l'entité sioniste et sur le témoignage de personnes et d'organisations de la société civile touchées par la crise, les initiateurs ont annoncé qu'après la réunion de Londres, deux autres réunions ont été déjà fixées, à savoir la réunion de Sarajevo, la capitale de la Bosnie-Herzégovine, en mai 2025, et celle d'Istanbul en octobre de la même année.

## Nouveau massacre à Ghaza, hier à l'aube dans un bombardement de l'armée sioniste

Au moins 29 Palestiniens dont des enfants et des femmes sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mardi à l'aube à la suite de bombardements par l'aviation de l'occupant sioniste de maisons et de tentes abritant des personnes déplacées dans plusieurs zones de la bande de Ghaza, dont Beit Lahia, Deir al-Balah, al-Zawaida et Khan Younes, a rapporté l'agence Wafa. Citant des sources locales, l'agence indique que plusieurs Palestiniens ont été blessés ensuite après le bombardement par l'occupation sioniste d'une maison dans la ville d'Abasan al-Kabira, à l'Est de Khan Younes. Les environs de la clinique des martyrs d'Al-Zaytoun, dans le quartier d'Al-Zaytoun, ont également été la cible de l'artillerie de l'armée sioniste, en même temps que des tirs nourris à partir des véhicules de l'armée sioniste. Mardi tôt dans la journée, deux Palestiniens sont par ailleurs tombés en martyrs dans une explosion

provoquée par un drone de l'entité sioniste qui avait ciblé une partie d'un village au sud de la ville de Jénine. Les deux martyrs dont un ayant 40 ans, ont été évacués vers l'hôpital de Jenine. Le drone de l'armée sioniste a bombardé un site dans le village de Muthalath Al-Shuhada, au cours de l'agression en cours contre la ville de Qabatiyeh et les environs du village, faisant de nombreux martyrs, a ajouté l'agence Wafa. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 est de 43 374 martyrs, 102 261 blessés et des milliers de disparus, ensevelies sous les décombres des maisons et immeubles pilonnés par l'aviation sioniste, alors que dans les autres territoires occupés plusieurs centaines de Palestiniens sont tombés en martyrs sous le feu de l'armée sioniste, rappelle-t-on.

## Au moins 4 martyrs lors d'un raid et de frappes aériennes sionistes en Cisjordanie

Au moins quatre Palestiniens sont tombés en martyrs, mardi lors d'un raid militaire et de frappes aériennes sionistes en Cisjordanie occupée, selon le ministère palestinien de la Santé. Le ministère palestinien a fait savoir que «deux personnes avaient été tuées dans la ville de Qabatiya et deux autres dans la région de Tammoun». Les attaques se sont intensifiées en Cisjordanie depuis le début, le 7 octobre 2023, de la guerre génocidaire à Ghaza, avec des raids quasi-quotidiens des forces d'occupation et des colons illégaux. Dimanche, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des Droits de l'Homme en Palestine occupée, Francesca Albanese, a déclaré que le génocide en cours à Ghaza avait commencé à émerger en Cisjordanie et à Al Qods occupées. «Les schémas génocidaires observés à Ghaza commencent à s'étendre à d'autres territoires occupés, comme la Cisjordanie, où plus de 700 Palestiniens sont morts l'année dernière, dont 169 enfants et 9000 personnes ont été arbitrairement détenues», a-t-elle dit lors d'un entretien à ONU info. Elle a soutenu, à cet effet, qu'il était nécessaire d'imposer des sanctions, suspendre les relations économiques, diplomatiques, politiques et militaires avec (l'entité sioniste) afin de mettre fin à l'occupation et au génocide à Ghaza.

## «L'entité sioniste a réduit l'entrée de l'aide à Ghaza à 30 camions par jour le mois dernier», déclare Lazzarini

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que l'entité sioniste avait réduit le nombre de



camions d'aide autorisés à entrer dans la bande de Ghaza à seulement 30 camions par jour durant le mois d'octobre dernier. Depuis le début de son agression barbare contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre 2023, l'occupant sioniste a fermé les points de passage avec la bande de Ghaza et empêché l'entrée des biens et produits de base. Il impose également des restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire et des secours, provoquant une crise humanitaire majeure. Lazzarini a confirmé lundi, dans une déclaration publiée sur les réseaux sociaux, que «seulement 30 camions d'aide sont entrés par jour à Ghaza au cours du mois dernier, ce qui est le niveau d'aide le plus bas depuis longtemps». Le patron de l'UNRWA a souligné que «ces aides ne peuvent pas répondre aux besoins de plus de deux millions de personnes à Ghaza, dont la plupart souffrent de faim et de maladies» et que cette aide «ne représente que 6% des fournitures humanitaires qui entraînent à Ghaza» avant le début de l'agression sauvage. L'entité sioniste poursuit son agression génocidaire contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 43 374 martyrs et 102 261 blessés, au 4 novembre, pour la plupart des enfants et des femmes.

## Liban

## La situation humanitaire atteint des niveaux dépassant la gravité de la guerre de 2006

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a averti que la situation humanitaire au Liban a atteint des niveaux qui «dépassent la gravité de la guerre de 2006». «La situation au Liban a désormais atteint des niveaux dépassant la gravité de la guerre de 2006», a déclaré, lundi, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, citant les données de l'OCHA. «Le secteur de la Santé continue de faire face à des attaques incessantes (...), ce qui met encore plus à rude épreuve les infrastructures sanitaires déjà fragiles du Liban», a-t-il souligné. Depuis octobre de l'année dernière, 110 professionnels de la santé ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions au Liban. Au moins 60 attaques ont été perpétrées contre des établissements de santé au cours des 13 derniers mois, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'impact croissant de l'escalade sioniste sur les civils libanais «est très préoccupant» a ajouté Dujarric, condamnant les pertes en vies humaines croissantes. Ce dernier a souligné l'importance de respecter le droit international et la protection des civils et les infrastructures civiles, ajoutant que la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) «continue également d'être impactée». Samedi, une position de l'ONU près de Markaba a subi des dommages causés par des opérations de démolition menées par les forces sionistes. Une explosion à proximité a également endommagé un véhi-

cule de l'ONU au quartier général de la Finul à Naqoura. «Les Nations unies continuent de soutenir les efforts visant à parvenir à un cessez-le-feu et à une solution diplomatique», a assuré le responsable onusien.

## L'agression sioniste fait plus de 3000 martyrs depuis octobre 2023

Le ministère de la Santé libanais a indiqué que le bilan des victimes de l'agression sioniste mené contre le pays depuis octobre 2023 s'est élevé à 3002 martyrs et 13 492 blessés, a rapporté l'agence de presse libanaise. Les frappes aériennes des forces sionistes ont fait au moins 16 martyrs et 90 blessés au Liban ces dernières 24 heures, selon le ministère libanais de la Santé. Un communiqué du ministère a souligné, lundi soir, que «ces nouveaux décès portaient à 3002 le nombre total de personnes tuées dans des attaques (des forces sionistes) dans le pays depuis octobre 2023, et à 13 492 le nombre de personnes blessées». Depuis la fin du mois de septembre, l'entité sioniste a intensifié ses frappes aériennes au Liban. Le 1<sup>er</sup> octobre de cette année, l'armée sioniste a élargi le conflit en lançant une incursion dans le sud du pays Qatar : début du référendum sur les projets d'amendements constitutionnels pour l'année 2024.

## Qatar

## Le référendum sur les projets d'amendements constitutionnels a débuté hier

Le référendum sur les projets d'amendements constitutionnels pour l'année 2024 au Qatar a débuté mardi. L'agence de presse officielle du Qatar, QNA, a déclaré : «Le vote lors du référendum sur les projets d'amendements constitutionnels pour l'année 2024 pour l'Etat du Qatar a commencé à 7h (GMT+3), matin mardi». D'après QNA, «le processus de vote se poursuivra jusqu'à sept heures du soir, et les procédures de décompte commenceront immédiatement après». Le Comité général annoncera les résultats dans les 24 heures suivant la fin du vote. Le 29 octobre, l'émir du Qatar, Tamim bin Hamad Al Thani, a publié un décret invitant tous les citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans à participer à un référendum général sur les amendements constitutionnels prévu ce mardi. Dans ce contexte, le Conseil des ministres a souligné «l'importance d'une participation populaire effective au référendum sur les projets d'amendements constitutionnels, qui incarnera une fois de plus une autre forme de cohésion unique au sein du peuple qatari». Le référendum en cours est le deuxième dans l'histoire du Qatar après le premier organisé en 2003, rappelle QNA.

## Espagne

## La recherche de victimes se concentre sur les parkings dans le sud-est du pays

Les opérations de recherche des disparus, six jours après les inondations qui ont dévasté le sud-est de l'Espagne et fait 217 morts, se sont concentrées lundi sur les parkings souterrains dans la région de Valence, où une morgue est prête à recevoir jusqu'à 400 victimes. «Nous avons prévu une morgue qui peut accueillir aujourd'hui 400 morts», a expliqué au cours d'une conférence de presse le général Javier Marcos, responsable de l'Unité militaire d'urgence (UME) «Au début, il y avait une morgue mise en place pour environ 100 victimes, mais nous avons rapidement compris que ce ne serait pas suffisant», a-t-il souligné. Les tribunaux ont déjà autorisé la remise de «près de cinquante corps» de défunts à leurs familles, a indiqué le tribunal supérieur de justice de Valence sur le réseau social X. Au lendemain d'une journée chaotique, durant laquelle une foule en colère a accueilli par des insultes et jets de boue la visite du Premier ministre Pedro Sanchez et du roi Felipe VI dans l'une des localités les plus touchées par les inondations, la priorité reste toujours en effet la localisation des disparus dont le nombre précis n'a jamais été communiqué par les autorités. Les inondations dévastatrices de la semaine dernière ont fait au moins 217 morts : 213 dans la seule région de Valence, trois en Castille-la-Manche et une en Andalousie. Mais le bilan final de victimes pourrait être plus lourd et les autorités s'inquiètent en particulier de la situation dans de nombreux parkings souterrains, totalement inondés, et qui n'ont pas encore été complètement inspectés.

## USA-Présidentielle Kamala Harris et Donald Trump au coude-à-coude dans un vote indécis

Les Américains décideront, ce mardi qui de la démocrate Kamala Harris ou du républicain Donald Trump entrera à la Maison-Blanche, au terme d'une campagne d'une tension inouïe, indécise jusqu'à la dernière minute. Les bureaux de vote ouvrent à 6h00 locales sur la côte est des Etats-Unis (11h00 GMT) et des millions de personnes vont ajouter leurs voix aux plus de 80 millions de bulletins déjà déposés de manière anticipée ou envoyés par voie postale. Il est impossible de savoir s'il faudra des heures ou des jours de dépouillement pour départager la vice-présidente démocrate de 60 ans et l'ancien dirigeant républicain de 78 ans, dont les personnalités et les visions ne pourraient être plus différentes. A leurs meetings, ce sont deux Amériques apparemment irrécyclables qui ont afflué ces dernières semaines, chaque camp étant convaincu que l'autre va mener le pays au désastre. Le verdict des urnes sera de toute façon historique : soit l'Amérique enverra pour la première fois une femme à la Maison-Blanche, soit elle y renverra le tribun populiste, condamné au pénal et visé par de nombreuses poursuites, dont le premier mandat (2017-2021) avait entraîné le pays et le monde entier dans des

crises politiques inextricables. Les derniers sondages donnent les deux adversaires quasiment à égalité dans les sept Etats cruciaux, ceux qui, dans ce scrutin au suffrage indirect, donneront à la démocrate ou au républicain le nombre suffisant de grands électeurs pour atteindre le seuil de 270 sur 538, synonyme de victoire.

## Kamala Harris a prévenu que les résultats définitifs de la Présidentielle américaine ne seront pas connus avant «plusieurs jours»

La présidente de la campagne de Kamala Harris a prévenu, lundi que les résultats définitifs de la Présidentielle américaine ne seront pas connus avant «plusieurs jours» et mis en garde le camp de Donald Trump contre toute tentative de «semer le doute et le chaos» sur l'intégrité de l'élection. Le scrutin a eu lieu, mardi sur tout le territoire des Etats-Unis, mais plus de 75 millions d'Américains ont voté par correspondance et dans des bureaux électoraux de manière anticipée, notamment dans les sept Etats pivots qui décideront qui, de la vice-présidente démocrate ou de l'ancien président républicain, s'assiera

dans le Bureau ovale le 20 janvier. «De nouveaux bulletins de vote vont continuer d'être dépouillés plusieurs jours après l'élection. Ce n'est évidemment pas un signe de fraude, c'est juste la manière dont cela fonctionne», a expliqué lors d'une conférence téléphonique la présidente de la campagne Harris-Walz, Jen O'Malley Dillon. «Nous pensons que cette course va être incroyablement serrée, ce qui veut dire que nous pourrions ne pas connaître les résultats de cette élection avant plusieurs jours», a averti la responsable. Pour chacun des sept «swing states» (Géorgie, Caroline du Nord, Nevada, Arizona, Michigan, Pennsylvanie et Wisconsin) Mme O'Malley Dillon a estimé que les résultats finaux s'étaleront de la «fin de la nuit», entre mardi et mercredi, jusqu'aux 8 ou 9 novembre pour le Nevada et la Pennsylvanie, l'Etat du nord-est le plus crucial de la Présidentielle. Le camp du candidat républicain ne cesse d'affirmer que les démocrates se livreraient déjà à des «fraudes» et «triches» dans le processus électoral des Etats clés, tandis que celui de la démocrate redoute que M. Trump conteste aussitôt une éventuelle victoire de Mme Harris et proclame la sienne.

70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre

## Le HCLA présente ses nouvelles publications

Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), a organisé, lundi à Alger, une conférence de presse pour présenter ses contributions à la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954, à savoir une série de publications liées à notre glorieuse Histoire nationale.



Le président du HCLA, Salah Belaïd, a ouvert la conférence au siège du HCLA, en présence du président du Haut Conseil Islamique (HCI), Mabrouk Zeid El Kheir, du président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, du directeur de la Revue *1er novembre*, Abdesslem Maïfi, ainsi que de nombre de moudjahidine et de représentants de la société civile. A cette occasion, M. Belaïd a souligné que le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre était l'opportunité de «raviver la mémoire collective», soulignant que la guerre de libération était une révolution à «référence universelle». Il a également évoqué «les leaders et artisans ayant opéré le changement de par des idées éclairées n'acceptant aucun compromis avec l'occupant», à l'instar de Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Rabah Bitat, Krim Belkacem, Mohamed Boudiaf, et Mustapha Ben Boulaïd. Aussi, le président du HCLA a affirmé que «l'Algérie commémore aujourd'hui le 70<sup>e</sup> de la

Révolution du 1er Novembre 1954 dans une Algérie nouvelle, empruntant le chemin des ancêtres pour le développement et la prospérité», ajoutant que son instance «s'engage, dans cette Algérie triomphante, à être à la hauteur de notre Grand pays, de par ses hommes et ses institutions». Par la même occasion, deux nouvelles publications du Conseil relatives à la Révolution de libération ont été exposées. M. Belaïd a indiqué à propos d'une œuvre sur la Proclamation du 1er Novembre, qu'il s'agissait d'un «ouvrage national symbolisant le chiffre 54 (la Révolution de Novembre 54) dans 54 articles de haute qualité (...)». Quant à la deuxième publication, il a précisé qu'il s'agissait d'un guide pour les chercheurs s'intéressant au contenu de la revue : *1er Novembre (1972-2023)*, éditée par l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), depuis la création de la revue en 1972 et la publication du N° 0, et jusqu'à la publication du N° 195 en 2023. Un exposé a également été organisé, comprenant des livres, des dictionnaires, des revues et autres publications édités par le HCLA.

Moh T.

### Médéa

## Exposition sur les armes antiques et de la période ottomane

L'exposition est déclinée sous forme d'illustrations de fresques en mosaïque datant de la présence punique, romaine et byzantine découvertes dans différentes régions du pays. Une exposition sur les armes antiques et durant la période ottomane en Algérie a été organisée, en fin de semaine, au musée des arts et des traditions populaires de Médéa, avec le concours du Musée national des antiquités d'Alger. L'exposition est déclinée sous forme d'illustrations de fresques en mosaïque datant de la présence punique, romaine et byzantine découvertes dans différentes régions du pays, représentant des guerriers avec des armes de l'époque fabriquées localement, de toiles de soldats et d'officiers ottomans présents en Algérie, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et de photographies d'armes anciennes fabriquées localement, le tout accompagné de fiches techniques sur les armes et accessoires représentés. Les visiteurs peuvent découvrir, à la faveur de cette exposition, un échantillon des armes de guerre et de chasse qui étaient utilisées pendant l'Antiquité et la période ottomane, dont des épées portées par les fantassins ou les cavaliers, des lances, boucliers, arcs, flèches, cuirasses ou casques qui formaient l'attirail du guerrier ou du soldat pendant cette période, a expliqué le conservateur du Musée national public des antiquités, Amar Kedache. Il a expliqué que la fabrication des armes a connu une évolution «notable»

au cours de ces siècles, principalement durant la période ottomane marquée par l'apparition d'armes plus adaptées au combat, que ce soit les épées, les pistolets ou les accessoires, comme les cuirasses ou les fourreaux pour épées. Les armuriers de l'époque, installés surtout dans la région de Flissa, sur la côte de la Grande Kabylie, s'étaient illustrés dans le domaine de la fabrication des épées destinées au combat ou pour l'apparat. Certaines épées étaient incrustées de corail et ornées de cuivre. Ces épées avaient, en plus, une poignée qui représentait une tête de cheval, témoin de l'importance que présentait cet animal pour les armuriers et les guerriers de l'époque, a indiqué M. Kedache. Cet aspect esthétique est également présent dans la fabrication des fusils de guerre ou de chasse. Des pièces ornées de pierres précieuses et de motifs artistiques étaient commandées par de riches commerçants et notables pour être données comme cadeaux aux beys et membres du sérail lors de visites ou de cérémonies officielles, a fait observer M. Kedache. Ce savoir-faire s'est perpétué jusqu'à la période de la résistance populaire où des fabriques d'armes et de munitions ont été mises sur pied par l'Emir Abdelkader qui faisait appel aux armuriers et artisans encore en activité, pour assurer le fonctionnement de ces fabriques d'armes, a détaillé le conservateur du Musée national des antiquités.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BAB EL OUED  
COMMUNE CASBAH  
-N° : 27 /2024

## Avis de l'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et 39,40,42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n :09/2024 paru dans les journaux quotidiens "الشاهد" en date du et "L'Echo d'Algérie" en date du 08/10/2024 qui concerne le projet TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS EN LOT SÉPARÉS AU NIVEAU DES RUES :

**-LOT N° 01:- TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE DOCTEUR BENTAMI ET CITÉ EUCALYPTUS CASBAH**

**-LOT N° 02:- TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU QUARTIER DE LA MARINE : RUE EL MOURABITINE, RUE SELAMI ABDELAZZIZ, RUE MOHAMED BESSAYEH, RUE OMAR LAGRAA, RUE AHMED BIROUM.**

**-LOT N° 03 -TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DES RUES MOHAMED OUDELHA , LA AROUSSI MUSTAPHA, ET SOUS ARCADES DU BOULEVARD ARDAMAR ARACHID ET LE PASSAGE ENTREQUARTIER DE LA MARINE, BASTION 23 FRONT DE MER ET INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE**

**-LOT N°04:-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE PATRICE LUMUMBA RUE DJOUADIABDERRAHMANE, RUE OMAR YACEF ET PLACE BOUZRINA**

**-LOT N° 05 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU PÉRIMÈTRE DESCHÈQUES POSTAUX ET DE LA CNAS ET LA RUE MOHAMED ALIOUANE**

**-LOT N° 06 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE DEBBIH CHERIF DU N°75 AU N°101**

**-LOT N° 07 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU BOULEVARD HAHAD ABDERREZAK, RAMPE LOUNI ARREZKI COTE GENDARMERIE ET BOULEVARD MOHAMED TALEB ENTRE BOULEVARD DE LA VICTOIRE ET MOSQUÉE EL BERANI**

ET l'issue de l'analyse des offres daté le 04/11/2024 a donné les résultats suivants :

Projets	L'entreprise	Note Technique 60(point)	Montant De l'offre	Montant corrigé	Délai	Observation
LOT N° 01:- TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE DOCTEUR BENTAMI ET CITÉ EUCALYPTUS CASBAH	EURL HYDRO MIX	45.28 point	8.130.675.000DA	8.130.675.000DA	105 JOURS	Le moins disant
LOT N° 02:-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU QUARTIER DE LA MARINE : RUE EL MOURABITINE, RUE SELAMI ABDELAZZIZ, RUE MOHAMED BESSAYEH, RUE OMAR LAGRAA, RUE AHMED BIROUM.	ETPBH MAKHLOUFI ASSIA	37.75 point	8.191.840.000DA	8.491.840.000DA	04 MOIS OUVRABLE	Le moins disant
-LOT N°03:-TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DES RUES MOHAMED OUDELHA, LA AROUSSI MUSTAPHA, ET SOUS ARCADES DU BOULEVARD ARDAMAR ARACHID ET LE PASSAGE ENTREQUARTIER DE LA MARINE, BASTION 23 FRONT DE MER ET INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE	FENNEC LLEIERE	50.50 point	8.902.390.000DA	8.902.390.000DA	60 JOURS	Le moins disant
-LOT N°04:-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE PATRICE LUMUMBA RUE DJOUADIABDERRAHMANE, RUE OMAR YACEF ET PLACE BOUZRINA	BOUANANE GACEM	43.75 point	8.525.160.000DA	8.525.160.000DA	04 Mois	Le moins disant
LOT N° 05 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU PÉRIMÈTRE DESCHÈQUES POSTAUX ET DE LA CNAS ET LA RUE MOHAMED ALIOUANE	ETPBH BAKHTI HOCINE	42 point	8.147.573.000DA	8.147.573.000DA	03 Mois	Le moins disant
-LOT N° 06 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DE LA RUE DEBBIH CHERIF DU N°75 AU N°101	EURL BATI EXTRASUR	37 point	8.895.607.000DA	8.895.607.000DA	45 JOURS	Le moins disant
LOT N° 07 :-TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DU BOULEVARD HAHAD ABDERREZAK, RAMPE LOUNI ARREZKI COTE GENDARMERIE ET BOULEVARD MOHAMED TALEB ENTRE BOULEVARD DE LA VICTOIRE ET MOSQUÉE EL BERANI	ETB SAHNOUN HAKIM	43.75 point	8.185.415.000DA	8.185.415.000DA	04 Mois	Le moins disant

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher du bureau des Marchés de la commune casbah au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché et à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières (conformément aux dispositions de l'article de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 des 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public) Tout soumissionnaire qui conteste ce choix de la commission d'évaluation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune casbah dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux.



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h00 : Les experts - Las Vegas**

Grâce à leurs investigations, Grissom et Sara se rapprochent de la personne qui a piégé Hodges. Pendant ce temps, un avion cargo atterrit à l'aéroport McCarran en pilotage automatique. Les trois membres d'équipages sont morts et la cabine de pilotage est couverte de sang...



**21h00 : Dans l'ombre**



La course à la présidence s'emballa dans un tourbillon de scandales et de manoeuvres politiques. Confronté à des allégations compromettantes, Francoeur, qui fait figure de favori, vacille entre transparence et dissimulation, ébranlant la confiance de son entourage...

**21h05 : La grande librairie**



«La Grande Librairie» se met à l'heure américaine au lendemain de l'élection présidentielle, un scrutin majeur dans l'histoire du pays. A cette occasion, Augustin Trapenard accueille Douglas Kennedy, Eddy L. Harris, Marie Vingtras, Bénédicte Dupré La Tour,...

**23h00 : La Grande Muraille**



Arrivés à la Grande Muraille de Chine, deux aventuriers proposent leur aide dans la guerre qui oppose les humains et des créatures avides de chair fraîche...

**21h10 : Guerre des voisins**



Dans le Nord de la France, Betty et Gregory ont dû fuir leur maison. La raison: une voisine qui serait violente, et qui attaquerait leur maison. Dans la Drôme, c'est un droit de passage qui divise deux clans. D'un côté Céline, de l'autre Alain. Une cohabitation qui a fini par en venir aux mains...

**2**

**21h05 : Des racines et des ailes**



Chaque année, 500 000 objets sont pillés lors des fouilles archéologiques. Les églises, les cathédrales, les basiliques ne sont pas épargnées non plus. Un trafic mondial aussi lucratif que celui des armes et de la drogue...

**3**

**5**

**21h19 : 97 minutes**



Un boeing 767 qui devait voler de Londres à Los Angeles est détourné par des terroristes. Ces derniers n'ont émis aucune revendication et semblent attendre quelque chose. Or l'appareil n'a que 97 minutes de carburant avant de s'écraser...



**21h10 : Handball - France / Suède L'EQUIPE**



Qualifiés pour l'Euro 2026 en leur qualité de champions d'Europe en titre, les Bleus de Guillaume Gilles, éliminés en quarts de finale des Jeux olympiques, disputent l'EHF Euro Cup avec les trois organisateurs de la compétition continentale, le Danemark, la Norvège et la Suède...



**21h10 : Flic story**



Le PSG, une unité composée de 25 gendarmes spécialisés dans les interventions périlleuses, est souvent en première ligne face aux délinquants, fous du volant ou encore les consommateurs de stupéfiants...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## EN : Tizi-Ouzou, une étape inédite pour les Verts

Jamais l'équipe nationale n'avait posé ses valises à Tizi-Ouzou que ce soit en amical ou en match officiel. Elle s'est déjà produite à Oran, Annaba, Constantine, Blida, Tlemcen, Mascara et évidemment dans la capitale, mais jamais dans la ville des Genêts.

Une anomalie qui sera réparée dans une dizaine de jours à l'occasion de la réception du Liberia pour le compte de la dernière journée des éliminatoires de la CAN. Il fallait attendre la réception du stade Hocine-Aït Ahmed pour que ce rêve devienne enfin une réalité. L'ancien stade du 1er-Novembre n'étant pas équipé pour abriter les matchs de l'équipe nationale par le passé. Ce sera donc un moment historique pour les poulains de Petkovic, mais aussi pour le public kabyle, qui à l'instar de tous les fans algériens, voue une admiration et un respect sans limite pour les Verts. Les 40 000 billets qui seront mis en vente ne tarderont sûrement pas à trouver preneurs. La rencontre se déroulera à guichets fermés, même si elle est sans enjeu, l'équipe nationale ayant déjà validé son ticket pour la phase finale de la CAN 2025 au Maroc. Mais ça n'enlève rien à l'im-

portance du rendez-vous, d'autant que les camarades de Mahrez profiteront de l'occasion pour fêter la qualification avec leurs supporters dans une ambiance et un environnement différents de ce qu'ils ont l'habitude de vivre. Il y a lieu de penser que des tribunes seront réservées exclusivement aux familles pour que la fête soit totale. Il faut dire que les préparatifs pour ce match vont bon train. Une délégation de la FAF conduite par son secrétaire général, Nadir Bouzenad, a été accueillie ce samedi par le wali de Tizi-Ouzou. Il a été convenu que l'équipe nationale séjournera à l'hôtel Lalla Khedidja, dès son retour de la Guinée équatoriale, soit deux jours avant son rendez-vous contre le Liberia prévu le 17 novembre à 17h. En attendant, les Verts devront entrer en stage la semaine prochaine pour préparer d'abord leur premier match du mois de novembre en

Guinée équatoriale. Le coach national, Vladimir Petkovic, animera ce jeudi une conférence de presse au cours de laquelle il dévoilera sa liste qui comportera vraisemblablement de nouveaux noms. Le sociétaire du club allemand du Werder Brême, Mitchell Weiser en fera partie. On parle également de la convocation de quelques joueurs évoluant en Ligue 1. L'occasion est propice pour tester de nouveaux éléments avant de renouer, au mois de mars prochain, avec les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. C'est le moment de ratisser large avant d'être fixé sur un groupe déterminé avec lequel le technicien suisse poursuivra sa route. Mais il faut dire que les contours de son équipe commencent à se dessiner. Il ne reste plus qu'à peaufiner le travail.

Ali Nezioui

### ● Vovinam Viet Vo Dao

#### L'Algérien Mohamed Djouadj, réélu président de la Fédération africaine pour un nouveau mandat

Le président de la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao, Mohamed Djouadj, a été réélu pour un nouveau mandat olympique à la tête de la Fédération africaine de la discipline, lors de l'assemblée électorale tenue, lundi à Abidjan en Côte d'Ivoire, en marge de l'organisation du championnat africain de la discipline, a annoncé ce mardi, l'instance africaine sur ses réseaux sociaux. Mohamed Djouadj a récolté l'unanimité des représentants des pays membres de l'instance continentale, «ce qui reflète et confirme la grande confiance dont jouit l'Algérien dans le domaine sportif africain, ayant réussi à réaliser des accomplissements notables au cours de son précédent mandat, notamment en renforçant la coopération entre les pays membres et en développant des programmes sportifs à l'échelle continentale», lit-on dans le communiqué de l'instance africaine publié sur sa page officielle Facebook. Les membres de l'AG ont reconnu le grand mérite de l'Algérien dans la création de la Fédération africaine de Vovinam Viet Vo Dao en 2012, dont il est l'initiateur et sa grande contribution à la promotion de cette discipline à travers le continent durant les trois derniers mandats. A l'issue de son élection, Mohamed Djouadj a tenu à exprimer sa gratitude à l'assistance pour la confiance renouvelée en sa personne, en promettant de travailler dans la continuité, avec toute la famille du Vovinam Viet Vo Dao pour développer davantage cette discipline. Outre le renouvellement de son bureau, l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Fédération africaine de Vovinam Viet Vo Dao comportait trois autres principaux points. Il s'agit de l'acceptation de l'adhésion du Rwanda à l'instance, confirmant l'expansion continue de la fédération et l'augmentation du nombre de membres, l'approbation de la modification des statuts de l'instance, en conformité avec les lois du Comité international olympique (CIO), attestant l'engagement de la fédération à promouvoir la transparence et à respecter les normes internationales. Il a été décidé, également, toujours dans le cadre des principales modifications des statuts, d'élire cinq présidents pour les régions d'Afrique, ce qui contribue à renforcer la représentation des pays membres et à garantir une plus large participation à la prise de décision. De plus, la langue anglaise a été adoptée dans les statuts, ce qui facilite la communication et la compréhension entre les pays membres et améliore l'efficacité du travail collaboratif.

Bessa N.

### ● Eliminatoires CAN 2025

#### Petkovic tiendra ce jeudi une conférence de presse

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, animera, ce jeudi, une conférence de presse, en prévision des deux matchs prévus face à la Guinée équatoriale, le 14 novembre 2024 à Malabo (14h), et le Libéria, le 17 novembre 2024 à Tizi-Ouzou (17h). La conférence de presse aura lieu à la salle des Conférences Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki, à partir de 11h, indique un communiqué de la FAF. Lors de cette conférence, le sélectionneur national annoncera officiellement sa liste des joueurs convoqués pour les deux rencontres. «Les représentants des médias qui souhaitent couvrir ce point de presse devront s'inscrire sur la plateforme de la FAF : [accred.faf.dz](mailto:accred.faf.dz) et cela avant mercredi 06 novembre 2024 à 16h». Et d'ajouter : «Le retrait des accréditations se fera au niveau de l'entrée du stade (Porte 1). L'ouverture de la porte est prévue à 09h45». La FAF rappelle aux journalistes et photographes l'obligation d'être munis de «leur carte de presse pour pouvoir récupérer leur badge et accéder à l'intérieur de l'enceinte».

Publicité



# PROGRAMME

## DES VENTES-DÉDICACES SILA 2024

**JEUDI 07 NOVEMBRE**  
Yasmîna Sellam  
Le Couscous  
Racines et couleurs d'Algérie  
Patrimoine





**VENREDI 08 NOVEMBRE**  
Karîma Aït Dahmane  
Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847)  
Histoire





**SAMEDI 09 NOVEMBRE**  
Yasmîna Sellam  
Le Couscous  
Racines et couleurs d'Algérie  
Patrimoine





**DIMANCHE 10 NOVEMBRE**  
Amar Belkhdjja  
L'Emir Abdelkader  
Adversaires et admirateurs  
Histoire





**LUNDI 11 NOVEMBRE**  
Rabea Douïbi  
Journal d'une jeune schizophrène  
Récit





**MARDI 12 NOVEMBRE**  
Alîma Abdhat  
Telle une chair tatouée  
Poésie





**VENREDI 15 NOVEMBRE**  
Brahîm Sadok  
Sur le chemin des sables en feu  
Roman





À PARTIR DE 14H AU STAND ANEP PAVILLON CENTRAL

Météo	Min°	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
	Max°	22°/16°	23°/16°	25°/12°	27°/14°	30°/15°
Horaires des prières	Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
		05h48	12h31	15h25	17h46	19h09

Audience

## Le président de la République reçoit une délégation conjointe de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, une délégation conjointe du Groupe spécial pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, de la Commission de la démocratie et de la sécurité, et de la Sous-commission de la Résilience et de la sécurité civile, qui relèvent de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et du président de la Commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Aïssa Naili.

Publicité

70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération

### Émission de 7 timbres-poste sur «Les chouhada de Novembre»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a coprésidé, hier à Alger, avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, la cérémonie d'émission de 7 timbres-poste symbolisant les sacrifices des héros de la Révolution de libération avec pour thème «Les chouhada de Novembre». Les timbres ont été présentés, lors d'une conférence historique organisée au siège du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit dans le cadre des festivités commémorant le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Intervenant à l'occasion, M. Bibi Triki a affirmé l'importance du timbre-poste dans la préservation de la mémoire nationale et la documentation de l'histoire de l'Algérie, notamment les épopées de la Révolution de libération. Il a également souligné la nécessité de commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération par une série de timbres-poste, «en hommage aux héros tombés au champ d'honneur et à leurs sacrifices pour libérer le pays et arracher l'indépendance». De son côté, M. Rebiga a affirmé que la préservation de la mémoire nationale «est vitale pour transmettre aux générations montantes les valeurs authentiques de nationalisme de la nation algérienne tout en ancrant les nobles valeurs de la glorieuse Révolution de novembre». Il a ajouté que l'Algérie avance aujourd'hui sur la même voie, en relevant des défis et des enjeux dans divers domaines, mue en cela par les résultats impressionnants réalisés, grâce à la gouvernance éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et à sa stratégie pour le développement du pays».

27<sup>e</sup> SILA

### L'ETUSA met en place des navettes spéciales pour faciliter le déplacement des visiteurs

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain (ETUSA) a annoncé, ce mardi dans un communiqué, l'élaboration d'un programme de navettes spéciales pour faciliter le déplacement des visiteurs de la 27<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), qui sera officiellement inauguré aujourd'hui au Palais des expositions (SAFEX), à Alger. Ces voyages concernent, selon le communiqué, les stations de départ situées à El Harrach, Bachdjerah, Aïn Ennadja, place du 1er-Mai, Baraki, Les Eucalyptus, Birtouta, place Audin, place des Martyrs, Ben Aknoun, Roubia, Hammadi, Raghiaia, Zeralda, Sidi Abdellah et Douera par Ouled Fayet. Les premiers départs auront lieu chaque jour à 10h00, tandis que les derniers départs de retour du Palais des expositions sont prévus à 22h00. Le prix du billet a été fixé à 50 DA. Le salon sera ouvert aux visiteurs, à partir du jeudi 7 novembre et jusqu'au samedi 16 novembre, avec la participation de 1007 maisons d'édition de 40 pays, dont le Qatar en tant qu'invité d'honneur, pour présenter leurs dernières publications dans divers domaines. Les organisateurs du salon ont prévu un riche programme d'activités culturelles et intellectuelles, dont des conférences et des rencontres avec des personnalités intellectuelles d'Algérie, d'Afrique et du monde arabe.

**ANEP منشورات**

**الطبعة 27 للصالون الدولي للكتاب**

**تخفيضات 30%**

**عناوين متنوعة**

**قصر المعارض - الصنوبر البحري جناح C**

**من 06 إلى 16 نوفمبر 2024**